

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 20 Janvier 2014 - 19 Rabi' al-awwal 1435 - N° 487 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

15 candidats

ont retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles

M. TAYEB BELAÏZ :
«L'Administration réunira toutes les conditions pour la tenue de la présidentielle dans les meilleures conditions»

Page 3

M. MOHAMED EL GHAZI, A ANNONcé HIER à TIZI-OUZOU,
«Création prochaine d'un Observatoire du service public»

Page 24

ALGÉRIE-MALI

Le Président Bouteflika reçoit le Président malien Ibrahim Boubacar Keïta

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, dimanche à Alger, son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta, qui effectue une visite de travail et d'amitié en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdulkader Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, ainsi que du ministre malien des Affaires étrangères, Zahabi Ould Sidi Mohamed. La visite de deux jours du président malien «s'inscrit dans le cadre de la tradition de dialogue et de concertation qui unit les deux pays», avait indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Elle a permis aux deux parties de procéder à une évaluation des relations entre l'Algérie et le Mali et de dégager les voies et moyens à même d'assurer leur élargissement et leur renforcement. Elle a été également l'occasion d'aborder les questions régionales et internationales d'intérêt commun.



► Parfaite entente entre l'Algérie et le Mali

HIGH-TECH

TECHNOLOGIES INTELLIGENTES Un e-mail dans ma veste

Algérie-Poste obtient une compensation financière pour la fourniture du service universel

Page 11

Page 24

SCIENCE et VIE

Les 8 meilleurs ALIMENTS pour booster votre énergie

Pages 12-13

CULTURE

MERCREDI À L'INSTITUT FRANÇAIS DE TLÉMCEN
Concert de jazz du duo Dan Tepfer et Ben Wendel

Page 2

HANDBALL
CAN-2014 DE HANDBALL (HOMMES-DAMES)
Les Verts se mettent bien en confiance

Aujourd'hui	
Algérie-Congo	18h15
Gr B (HOMMES)	
Algérie-RD Congo	13h45
Gr A (DAMES)	19h30

JUSTICE

ALGER
Il tue sa mère
20 ans de réclusion criminelle

Page 8

Météo



Régions Nord : 15° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement quelques averses de pluies en cours de journée sur régions Centre et notamment Est. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest (30/50 km/h) près des côtes.

La mer sera agitée à forte.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

Temps généralement voilé sur la Saoura et le Nord Sahara en cours de journée. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À SÉTIF Campagne de prévention contre la drogue et la toxicomanie

Dans le cadre des activités de proximité de la DGSN, la Sûreté de wilaya de Sétif organise aujourd'hui et demain, une campagne de sensibilisation et de prévention contre la drogue et la toxicomanie à destination des jeunes.

Cette activité qui se déroulera à la place de la wilaya, verra la participation de psychologues, de membres de la brigade anti-stups, de la ligue de la culture et des arts de Sétif, les scouts musulmans et



de l'association des anciens élèves des lycées «Malika Gaïd» et «Mohamed Kerouani».

CE MATIN À 10H AU SIÈGE DE L'UGCAA (BELOUZDAD)

Conférence sur le marché de l'immobilier

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h en son siège sis, 18 rue Mohamed Bouldoum, Belouzdad, Alger, une conférence de presse qui portera sur «Le marché de l'Immobilier : Transactions, prix et agences immobilières».

JEUDI 30 JANVIER À L'ÉCOLE DE L'ERMA Séminaire sur le «Plan lumière d'une ville»

Un séminaire sur la manière de concevoir un "Plan lumière d'une ville" sera organisé le jeudi 30 janvier par l'Etablissement de réalisation et maintenance de l'éclairage public (ERMA) de la wilaya d'Alger, a-t-on appris hier auprès de l'ERMA.

Ce séminaire, qui s'adresse notamment aux personnels des établissements de la wilaya d'Alger (Asrout, Netcom, Extralink...), se tiendra à l'Ecole de la lumière", sise à Zéralda, de l'ERMA, a-t-on précisé de même source.

Animé par le directeur général de l'ERMA, Miloud Boudali, cette rencontre se propose, selon le programme, de définir les étapes obligatoires à suivre pour dresser un "plan lumière", les priorités à toute étude d'éclairage et les



conditions à définir pour réussir ce plan. La wilaya d'Alger dispose d'un schéma directeur d'aménagement lumière dont l'étude a été achevée par l'EMRA en 2010. Il porte sur la mise à niveau de l'éclairage fonctionnel et la mise en lumière artistique d'une quarantaine d'édifices publics et monuments importants du centre historique de la capitale. Ce "plan lumière" qui a connu un début de réalisation, a été intégré au Plan stratégique de développement de la ville à d'Alger à l'horizon 2029.

Max Min

	Max	Min
Alger	15°	11°
Oran	16°	06°
Annaba	15°	08°
Béjaïa	16°	09°
Tamanrasset	22°	07°

Horaires des prières

Lundi 18 Rabî' al-awwal 1435

Fajr	06:27
Dohr	12:58
Asr	15:41
Maghreb	18:03
Isha	19:26



MERCREDI 22 JANVIER À L'AURASSI Remise des prix aux lauréats du concours du «quartier le plus propre» de la DGSN



La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Mme Dalila Boujemâa et le Directeur général de la Sûreté nationale le général-major Abdelghani Hamel, co-présideront mercredi 22 janvier à 10h à l'hôtel El

Aurassi, la cérémonie de remise des premiers prix aux lauréats du concours du «quartier le plus propre» initié par les deux institutions pour inciter les citoyens à s'impliquer davantage dans la protection de leur environnement.

ORAN 200 exposants à la deuxième édition du SIAG

Le Centre des conventions d'Oran «Mohamed Benahmed» abritera, du 12 au 15 mars prochain, la deuxième édition du Salon International de l'agroalimentaire «SIAG», qui verra la participation de plus de 200 exposants nationaux et internationaux, a-t-on appris des organisateurs. Le SIAG se veut un lieu de ren-

contre et de rapprochement de tous les acteurs activant dans l'industrie agroalimentaire, ce qui permettra de créer une véritable plateforme économique et commerciale, d'autant plus que le marché algérien, «en pleine expansion», est en quête de nouvelles technologies et d'ouverture, a-t-on indiqué.

CE MATIN À 10H30 La directrice de la santé publique de Bordj Bou-Arréridj invitée du Forum de DK News

Mme Zoughaïfche Dalila, directrice de la santé publique de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, sera l'invitée demain ce matin à 10h30 du Forum de DK News, sis à 3, rue du Djurdjura, Ben Aknou, Alger. L'invitée animera une conférence-débat qui portera sur «La santé au niveau de la wilaya de BBA et la carte sanitaire».



PROGRAMME «BLANCHE ALGÉRIE» 20 chantiers de nettoiement en milieu urbain à El-Bayadh

Vingt chantiers de nettoiement inscrits dans le cadre du programme «Blanche Algérie» ont été lancés récemment à El-Bayadh, a appris hier l'APS auprès de la direction locale de l'action sociale (DAS). Ces chantiers de nettoiement en milieu urbain concernent divers quartiers de la ville à El-Bayadh, tels que les cités de la Caisse nationale d'épargne (CNEP) au centre-ville, a précisé le directeur du secteur M. Kheireddine Achi.

Ces opérations visent la préservation de l'environnement et appuient les efforts menés par les équipes de nettoiement communautaires, surtout avec l'extension du tissu urbain du chef-lieu de la wilaya, a-t-il souligné. Le programme en question génère plusieurs emplois pour les jeunes chômeurs sans qualification, à raison de 7 à 8 postes pour chaque chantier, a-t-il révélé. Le programme «Blanche Algérie» touchera, au premier trimestre de 2014, plusieurs communes de la wilaya d'El-Bayadh, en fonction de leurs besoins, a ajouté la même source.

MERCREDI À L'INSTITUT FRANÇAIS DE TLEMCEN Concert de jazz du duo Dan Tepfer et Ben Wendel

Dan Tepfer et Ben Wendel font partie d'une nouvelle génération de musiciens qui pensent la musique au-delà des catégories traditionnelles. Bien qu'ancrés profondément dans le jazz et l'improvisation, ils partagent une culture classique commune héritée de leur mère, toutes deux chanteuses lyriques. Les deux artistes animeront un concert mercredi 22 janvier à partir de 18h à l'institut français de Tlemcen.

BOURA 1.600 postes d'emploi créés en 2013 par le dispositif ANSEJ



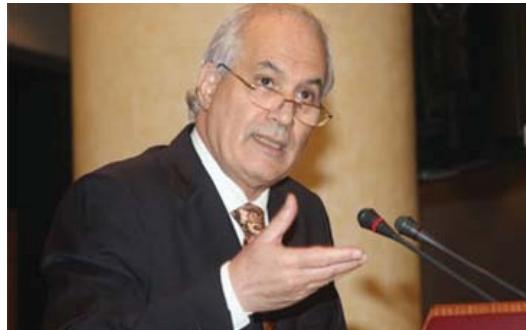
Plus de 1600 postes d'emploi ont été créés en 2013 dans la wilaya de Bouira par le dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on appris hier auprès de son antenne locale.

Quatre projets ont été, par ailleurs, créés dans l'artisanat, a ajouté la même source, observant que «les promoteurs ne trouvent pas de difficultés, arrivant même à finaliser leurs projets en un temps record».

PRÉSIDENTIELLE 2014

M. BELAÏZ: L'Administration réunira «toutes les conditions» pour la tenue de la présidentielle «dans les meilleures conditions»

**Le ministre d'Etat,
ministre de l'Intérieur et
des collectivités locales,
M. Tayeb Belaïz, a souligné
dimanche à Alger
l'engagement de
l'Administration à réunir
«toutes les conditions et
mesures» pour la tenue de
l'élection présidentielle
prévue le 17 avril prochain
dans «les meilleures
conditions».**



L'Administration «est tenue, en vertu de l'article 160 de la loi organique relative à l'organisation des élections, de prendre toutes les mesures et dispositions nécessaires à l'organisation de l'élection présidentielle dans les meilleures conditions», a indiqué M. Belaïz dans une allocution au terme du vote du projet de loi relatif aux documents et titres de voyage lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale.

Il a insisté sur l'importance pour l'Administration d'observer «une

neutralité totale et absolue» lors de la prochaine présidentielle, souhaitant que cette échéance électorale se déroule «dans un climat marqué par un sens élevé des responsabilités et de patriotisme sincère».

D'autre part, M. Belaïz a appelé à «donner l'opportunité» à tous les candidats pour mener une compétition intégrée à travers la présentation de programmes politiques, économiques, sociaux, et culturels qui reflèteront «avec sincérité les aspirations du peuple algérien».

«Tous les chevaliers sans exce-

tion seront égaux lors de la campagne électorale», a-t-il tenu à dire avant d'estimer nécessaire de mener cette campagne dans un climat de «concurrence honnête en laissant le peuple algérien souverain trancher et choisir, en toute liberté et transparence, l'homme qui devra diriger le pays».

Dans une déclaration à la presse après le vote du projet de loi, M. Belaïz a annoncé l'installation de la commission nationale de supervision de l'élection présidentielle «dans les tout prochains jours».

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR L'A ANNONCÉ HIER : 15 candidats ont retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles

Quinze (15) candidats à l'élection présidentielle prévue le 17 avril prochain ont, jusque-là, retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles, a annoncé dimanche à Alger le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz.

Dans une déclaration à la presse à l'issue du vote à l'APN du projet de loi relatif aux titres et documents de voyage, M. Belaïz a indiqué que son département «a reçu, samedi, ces candidats venus retirer les formulaires de souscription de signatures individuelles relatifs à la candidature à l'élection présidentielle du jeudi 17 avril», sans ci-

ter les noms de ces derniers. «Le retrait des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du jeudi 17 avril se fera à partir de samedi (hier), au siège du ministère», avait annoncé vendredi un communiqué du ministère de l'Intérieur.

En vertu de la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, les postulants à la candidature à cette élection peuvent, et ce à partir d'hier, se présenter au ministère de l'Intérieur pour retirer les formulaires de souscription de signatures individuelles. «La remise de ces formulaires intervient sur

présentation par le candidat d'une lettre adressée à M. le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, annonçant son intention de constituer un dossier de candidature à l'élection à la présidence de la République», avait expliqué la même source. Les postulants à la candidature auront, à partir de la date de publication du décret relatif à la convocation du corps électoral, 45 jours pour le dépôt de leurs dossiers, selon les dispositions de l'article 137 de la loi organique.

Pour briguer un mandat présidentiel, les candidats seront tenus, conformément à l'article 139 de la loi de janvier 2012, de présenter une

liste comportant au moins six cents (600) signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires réparties au moins à travers vingt-cinq (25) wilayas.

Dans l'incapacité de réunir les signatures d'élus locaux ou nationaux, les candidats ont la possibilité de collecter 60.000 signatures individuelles d'électeurs recueillies à travers au moins vingt-cinq (25) wilayas. Cette opération fait suite à la signature par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, du décret portant convocation du corps électoral pour jeudi 17 avril 2014.

Le Front de l'Algérie nouvelle présent

Le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdessalam, a annoncé dimanche à Alger la participation de sa formation politique à la prochaine élection présidentielle, soulignant que «la décision de présenter un candidat au nom du parti ou de choisir un candidat consensuel n'a pas encore été prise». M. Benabdessalam a expliqué lors d'une conférence de presse que le conseil national du FAN avait opté

pour deux alternatives : «Présenter un candidat au nom du parti ou choisir un candidat consensuel». «La question sera tranchée samedi prochain», a-t-il précisé.

Il a indiqué que le candidat du consensus sera choisi au sein des partis politiques ou des personnalités qui auront fait «l'unanimité», ajoutant que le FAN est «ouvert» à toutes les propositions.

Il a en outre indiqué que le conseil

national du parti s'apprête à prendre attaché avec les partis et les personnalités politiques qui partagent les vues du FAN, ajoutant que le programme électoral sera fixé «une fois le candidat choisi».

M. Benabdessalam a souligné que la prochaine élection présidentielle sera une étape «importante» pour présenter le projet du FAN qui propose «une vision stratégique nationale et globale».

Ali Benflis annonce sa candidature

L'ancien chef du gouvernement, Ali Benflis, a annoncé, dimanche à Alger, sa candidature à la prochaine élection présidentielle prévue le 17 avril 2014, affirmant que son programme reposait essentiellement sur la création d'emplois et la lutte contre la corruption.

«Animé par le devoir national, j'entends proposer et mener avec tous les Algériens et Algériennes un projet et un programme ambitieux pour l'Algérie, c'est pourquoi j'ai pris la décision de me porter candidat à la présidentielle de 2014», a souligné M. Benflis lors d'une déclaration solennelle à la presse consacrée à l'annonce de sa candidature.

S'exprimant sur les grandes lignes de son programme, M. Benflis a promis «une adaptation des méthodes pédagogiques aux exigences de modernité technique et d'apprentissage de la citoyenneté», soulignant «l'impérative» réforme du système de santé à travers «l'amélioration de la qualité des soins et la formation des personnels et paramédicaux».

Au volet économique, il a indiqué que son projet «met la création d'emplois au cœur de ses priorités et place l'entreprise publique et privée au centre de la création de richesses nationales et de croissance économique parallèlement à la réduction de la dépendance aux recettes des hydrocarbures et en encourageant les diverses formes de partenariat avec l'étranger».

Par ailleurs, le candidat à la prochaine présidentielle s'est engagé à combattre de «façon permanente et déterminée» les causes «profondes» du fléau de la corruption, appelant à «un pacte national contre la corruption», en ce sens que la justice doit être «la base de l'organisation de l'Etat, car déterminant le niveau de confiance entre l'Etat et les citoyens et libérant le juge de toutes les entraves pour qu'il puisse rendre justice en son âme et conscience».

Après avoir mis l'accent sur le droit à l'information et la liberté d'expression qui «constituent un acquis arraché de haute lutte», il a promis de «consolider ce droit dans le cadre de la loi».

«J'appelle à la participation et au concours de tous les acteurs politiques et socioéconomiques à l'effort de réappropriation de la culture de dialogue et de concertation», a poursuivi M. Benflis, estimant que «l'Algérie a un besoin urgent d'institutions fortes et représentatives autour desquelles doit s'articuler la vie de notre pays».

Concernant le phénomène du terrorisme, M. Benflis a soutenu que «l'Algérie a apporté la démonstration à la communauté internationale que le terrorisme est un phénomène transnational et qu'elle en était une des premières victimes», soulignant son engagement «dans l'esprit des mesures de traitement de la crise qui ont déjà été mises en œuvre à travers la loi sur la Rahma, la concorde civile et la réconciliation nationale».

Rappelant les valeurs de tolérance qui constituent le socle de la société, il a plaidé en faveur d'une «réappropriation de ces valeurs qui organisaient les rapports sociaux au sein de la société algérienne et qui constituent un bouclier contre l'exclusion et les fléaux sociaux».

«L'Algérie, grâce à ses atouts géopolitiques qui lui confèrent une grande responsabilité régionale, est appelée à être un important acteur lorsqu'il s'agit de questions liées à la paix, à la sécurité et à la coopération en Méditerranée», a poursuivi M. Benflis, rappelant que «l'Algérie n'a aucune responsabilité dans la situation de blocage du processus d'édition de l'Union du Maghreb arabe (UMA)».

Agé de 70 ans, M. Benflis qui s'était déjà porté candidat à l'élection présidentielle de 2004, s'est engagé à apporter son «soutien en faveur de l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental sous l'égide des Nations unies et un soutien indéfectible et inconditionnel à la Palestine».

APS

ALGERIE - MALI

AXE ALGER-BAMAKO Priorité à la sécurité des frontières

Kamel Cherif

La visite du président malien, Ibrahim Boubacar Keita en Algérie lui a permis de «prendre conseil auprès du Président de la République Abdelaziz Bouteflika. La déclaration est du président malien qui a effectué une visite de travail et d'amitié à l'invitation du Président Bouteflika.

Cette visite de deux jours dénote des liens intenses et proches qu'entretiennent l'Algérie et le Mali. La situation au Nord du Mali notamment ainsi que la crise qui secoue le pays, ont amené l'Algérie à inviter le président malien à Alger pour évoquer la situation aux frontières et ses répercussions sur la paix et la sécurité dans la région. La visite du président malien intervient aussi une année après l'agression contre le site gazier de Tiguentourine. Elle intervient également une année après l'intervention militaire française au Mali.

Il s'agit donc pour les deux pays de faire le point de la situation aux frontières, sachant que le groupe terroriste multinational ayant mené une attaque contre la base de Tiguentourine était parti du Mali. Un pays considéré comme une base arrière pour les groupes terroristes qui pullulent dans la région du Sahel. L'Algérie qui demeure une partie active dans le règlement de la situation au Mali, n'a jamais cessé ses aides en tous genres à ce pays. Et ce n'est pas un hasard que le président Keita effectue une visite en Algérie un peu plus de six mois après son élection à la présidence.

Son élection entre dans le cadre du plan recommandé par l'Algérie en matière de rétablissement de la paix au Mali par le retour à la légitimité constitutionnelle. L'Algérie a été une partie prenante dans le processus de règlement de la situation dans la mesure où elle a toujours recommandé l'instauration d'un dialogue inclusif devant aboutir à une réconciliation nationale sans exclure aucun Malien. Du fait de la dégradation de la situation en Libye où des attentats terroristes sont déployés, la situation au Mali demeure toujours précaire. Al'évidence, cela risque de se répercuter sur les régions algériennes limitrophes de ces deux pays, d'autant plus que l'Algérie reste une cible privilégiée des groupes terroristes. La sécurité aux frontières demeure ainsi la priorité des priorités de l'Algérie car toutes les tentatives d'attaque et d'atteinte à la stabilité interne du pays proviennent de l'extérieur. A cet effet, le Président de la République suit de très près la situation d'où l'invitation du président malien et les audiences régulières qu'il accorde au vice-ministre de la défense Ahmed Gaïd Salah.

Les diplomates algériens retenus en otages au Mali «toujours en vie»

Les diplomates algériens retenus en otages au Mali «sont toujours en vie», a affirmé dimanche à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra formant le voeu de les voir libérés dans les plus brefs délais. «La libération de ces otages revêt une importance capitale et constitue, de ce fait, une priorité de l'action algérienne», a indiqué M. Lamamra lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue malien, Zahabi Ould Sidi Mohamed. «Les concertations se poursuivent avec des frères aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mali», a poursuivi M. Lamamra exprimant son voeu de voir ces efforts «couronnés de succès dans les plus brefs délais». Le consul algérien et ses collaborateurs ont été enlevés le 5 avril 2012 du siège du consulat algérien à Gao (nord du Mali).

APS

M. Sellal s'entretient avec le président malien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu dimanche à Alger avec le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, en visite de travail et d'amitié en Algérie. L'entretien s'est déroulé à la résidence Djénane El-Mithak, en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra. Étaient également présents du côté malien, le ministre des Affaires étrangères, Zahabi Ould Sidi Mohamed, le ministre de la sécurité, le général Sada Samaké, et le ministre de la Réconciliation nationale, Cheikh Omar Biarras. Le Président malien est arrivé samedi après-midi à Alger pour une visite de travail et d'amitié à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. La visite de deux jours du président malien «s'inscrit dans le cadre de la tradition de dialogue et de concertation qui unit les deux pays», avait indiqué un communiqué de la présidence de la République.



Entretiens élargis aux membres des deux délégations

M. Ibrahim Boubacar Keita se recueille à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale



Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, s'est recueilli dimanche à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale au Sanctuaire des Martyrs d'Alger. M. Keita, qui était accompagné du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des chouhada.

Les entretiens entre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et le président malien, Ibrahim

Boubacar Keita, dimanche à Alger, ont été élargis aux membres des deux délégations. Aupara-

vant, M. Sellal avait eu des entretiens avec M. Keita, à la résidence El-Mithak.

M. Bensalah offre un dîner en l'honneur du président malien

Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, a offert samedi soir à Alger, un dîner en l'honneur du président malien, Ibrahim Boubacar Keita, en visite de travail et d'amitié de deux jours en Algérie.

Le président malien, accompagné d'une importante délégation, était arrivé samedi après-midi à Alger à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Cette visite s'inscrit dans le cadre de «la tradition de dialogue et de concertation qui unit les deux pays» et sera l'occasion pour «évaluer les relations entre l'Algérie et le Mali, dégager les voies et moyens à même d'assurer leur élargissement et leur renforcement et pour aborder les questions régionales et internationales d'intérêt commun», avait indiqué un communiqué de la présidence.

Le Premier ministre offre un déjeuner en l'honneur du président malien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a offert dimanche à Alger un déjeuner en l'honneur du président malien, Ibrahim Boubacar Keita, en visite de travail en Algérie à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. De hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement étaient présents au déjeuner, organisé à l'hôtel El Aurosi.

Réunion en février du groupe d'experts de la commission bilatérale pour la surveillance des frontières

Le ministre malien de la Sécurité, le général Sada Samaké, a annoncé dimanche à Alger la tenue, la première semaine de février, d'une réunion du groupe d'experts de la commission bilatérale pour la surveillance des frontières algéro-maliennes pour examiner le problème sécuritaire sur les frontières communes entre les deux pays.

Il sera également question lors de cette réunion qui se tiendra à Alger, d'examiner des questions liées au développement dans la région, a précisé le ministre malien dans une déclaration à la presse à l'issue de

l'audience que lui a accordée le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, ajoutant que l'entretien a porté sur la coopération bilatérale entre les deux ministères. M. Belaïz a, pour sa part, précisé que cette rencontre bien que «très brève» a permis d'évoquer plusieurs questions notamment celles liées au développement des régions frontalières, la coopération entre les communes et wilayas voisines ainsi que la coopération dans le domaine sécuritaire et la sécurisation des frontières algéro-maliennes.

ALGERIE - MALI

CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE DE M. LAMAMRA AVEC SON HOMOLOGUE MALIEN, ZAHABI OULD SIDI MOHAMED

Relance du dialogue inclusif intermalien et sécurité régionale évoquées

La relance du dialogue inclusif intermalien et la sécurité régionale ont été largement évoquées dimanche à Alger lors d'une conférence de presse animée conjointement par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et son homologue malien Zahabi Ould Sidi Mohamed.

Dans ce cadre, M. Zahabi a indiqué que des mouvements armés du nord du Mali ont demandé à l'Algérie de les aider à «élaborer» et «peaufiner» une plateforme en vue de préparer des négociations inclusives entre Maliens.

Le chef de la diplomatie malienne a indiqué que ces mouvements «en ont fait la demande eux-mêmes au gouvernement algérien, lequel a immédiatement informé le gouvernement malien qui a apprécié la démarche». «Il n'y a pas eu de négociations secrètes, ni d'agenda caché et tout le monde sait qu'il y a un problème dans le nord du Mali», a-t-il ajouté, précisant qu'il s'agit d'un «problème interne au Mali qui doit être résolu par les Maliens eux-mêmes». Le ministre malien des AE s'est, par ailleurs, félicité de la «par-

faite entente» qui existe entre l'Algérie et le Mali en matière de sécurité régionale. «Il y a une partie entente entre l'Algérie et le Mali sur ce qu'il faut faire pour relever les défis communs en matière de sécurité et de coopération régionale et sous-régionale», a-t-il indiqué.

«Nous avons eu à travailler avec nos frères algériens sur beaucoup de questions d'intérêt commun, notamment la sécurité aux frontières et la relance de la coopération bilatérale», a-t-il ajouté.

De son côté, M. Lamamra a indiqué que les discussions entre des mouvements du nord du Mali sont «exploratoires» en vue de la relance du dialogue intermalien. «Nous ne sommes pas encore arrivés à une phase permettant de dire que le dialogue intermalien est bel et bien relancé», a-t-il affirmé, soulignant que l'Algérie et le Mali «sont d'accord» sur le fait que le dialogue intermalien doit être abrité par la capitale Bamako.

Qualifiant ces discussions exploratoires de «très positives» et de «prometteuses», il a estimé qu'elles constituent une «première étape» qui devrait être suivie par d'autres, auxquelles de nouveaux acteurs



pourraient éventuellement y contribuer. «L'Algérie a informé tous les pays voisins et les partenaires régionaux et internationaux de la tenue de ces discussions exploratoires», a-t-il assuré, notant que la visite à Alger du président malien est «une bénédiction tout à fait éloquente de cet effort algérien». Par ailleurs, M. Lamamra a affirmé que l'Algérie «n'a jamais douté» que l'avenir du Mali est dans son unité nationale et de son intégrité territoriale. «Ce que l'Algérie n'a jamais fait, c'est de douter un seul instant que l'avenir du Mali est dans son unité nationale, son intégrité territoriale et dans la réconciliation nationale et la démocratie», a-t-il déclaré.

Abordant la visite du président malien Ibrahim Boubacar Keita, M. Lamamra a indiqué qu'il s'agit d'une visite d'un président élu démocratiquement sur la base d'un programme politique. Ce programme, a-t-il expliqué, vise à approfondir la pratique démocratique, à réaliser la réconciliation nationale et à instaurer la paix à travers l'ensemble du territoire malien, notamment dans le nord du pays.

Le chef de la diplomatie algérienne a, en outre, indiqué qu'un communiqué commun sera rendu public à l'issue de cette visite, précisant que celui-ci «traitera de différentes questions, notamment la sécurité commune», qui, a-t-il martelé, «n'est jamais exclusive mais participative».

M. LAMAMRA «Aucune force étrangère sur le territoire algérien»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé dimanche à Alger qu'aucune force étrangère n'était présente sur le territoire algérien. Animant une conférence de presse conjointe avec son homologue malien, Zahabi Ould Sidi Mohamed, M. Lamamra a fait savoir qu'il n'y avait pas de forces étrangères sur le territoire algérien. Interrogé sur le survol de drones sur la frontière algéro-tunisienne, il a indiqué que «d'après nos informations, il n'y a pas de drones du côté tunisien». M. Zahabi accompagne le président malien, Ibrahim Boubacar Keita.

«L'avenir du Mali est dans son unité nationale et son intégrité territoriale»

L'Algérie «n'a jamais douté» que l'avenir du Mali est dans son unité nationale et de son intégrité territoriale, a affirmé dimanche à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. «Ce que l'Algérie n'a jamais fait, c'est de douter un seul instant que l'avenir du Mali est dans son unité nationale, son intégrité territoriale et dans la réconciliation nationale et la démocratie», a déclaré M. Lamamra lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue malien, Zahabi Ould Sidi Mohamed. M. Lamamra répondait à une question d'un journaliste malien sur une prétendue position «controversée» de l'Algérie concernant la situation au Mali. Abordant le séjour du président malien Ibrahim Boubacar Keita à Alger, le chef de la diplomatie algérienne a qualifié cette visite d'«amicale et fraternelle».

«C'est une visite d'un président élu démocratiquement sur la base d'un programme politique visant à approfondir la pratique démocratique, à réaliser la réconciliation nationale et à instaurer la paix à travers l'ensemble du territoire malien, notamment dans le nord du pays», a-t-il expliqué. M. Lamamra a, par ailleurs, indiqué qu'un communiqué commun sera rendu public à l'issue de cette visite, précisant que ce communiqué «traitera de différentes questions, notamment la sécurité commune», qui, a-t-il martelé, «n'est jamais exclusive mais participative».

M. ZAHABI OULD SIDI MOHAMED, Des mouvements armés du nord du Mali sollicitent l'Algérie pour la relance d'un dialogue inclusif

► «Parfaite entente» entre l'Algérie et le Mali

Des mouvements armés du nord du Mali ont demandé à l'Algérie de les aider à «élaborer» et «peaufiner» une plateforme en vue de préparer des négociations inclusives entre Maliens, a indiqué dimanche à Alger le ministre malien des Affaires étrangères, Zahabi Ould Sidi Mohamed. «Il y a des mouvements armés (maliens) qui, de leur propre volonté, ont demandé aux frères algériens de les aider à élaborer et peaufiner une plateforme pour pouvoir se préparer à des négociations inclusives entre Maliens», a déclaré M. Zahabi lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue algérien, Ramtane Lamamra.

Le chef de la diplomatie malienne a indiqué que ces mouvements «en ont fait la demande eux-mêmes au gouvernement algérien, lequel a immédiatement informé le gouvernement malien qui a apprécié la démarche». M. Zahabi a affirmé que «la démarche algérienne vise à faciliter le dialogue intermalien», relevant que certains mouvements «ont répondu favorablement et d'autres vont certainement venir et rattraper le train en marche». «Tout cela s'inscrit dans l'esprit de parachever les accords d'Ouagadougou», signés en juin dernier, entre les autorités maliennes et les rebelles touaregs, a-t-il rappelé.

Il a appelé à «positiver» ces efforts qui rentrent dans «une démarche globale» visant à rétablir la paix au Mali, invitant tous les pays voisins et les partenaires du Mali à contribuer à cette démarche. De son côté, M. Lamamra a indiqué que les discussions entre des mouvements du nord du Mali sont «exploratoires» en vue de la relance du dialogue intermalien. «Nous ne sommes pas encore arrivés à une phase permettant de dire que le dialogue intermalien est bel et bien relancé», a-t-il affirmé, soulignant que l'Algérie et le Mali «sont d'accord» pour que le dialogue intermalien soit abrité par la capitale Bamako. Qualifiant ces discussions exploratoires de «très positives» et de «prometteuses», il a estimé qu'elles constituent une «première étape» qui devrait être suivie par d'autres, auxquelles de nouveaux acteurs pourraient éventuellement y contribuer.

DIPLOMATIE Nomination du nouvel ambassadeur de la République de Maurice auprès de l'Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Azad Dhomun en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Maurice auprès de la République algérienne démocratique et populaire avec résidence à Maurice, a indiqué dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGERIE-ONU Le directeur exécutif du PNUE en visite de travail aujourd'hui

Le secrétaire général adjoint de l'ONU et directeur exécutif du programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), Achim Steiner, effectuera, lundi et mardi, une visite de travail en Algérie, indique dimanche un communiqué du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Le responsable onusien aura, à cette occasion, des discussions avec Mme Dalila Boudjemaa, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, au cours desquelles «seront abordées les opportunités de renforcer la coopération avec cette institution». Cette coopération «vise à appuyer les efforts déployés par le gouvernement algérien pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens, reposant sur un développement économique harmonieux et soucieux de la préservation de l'environnement», précise la même source.

L'entretien sera suivi d'une conférence de presse qui sera conjointement animée par Mme Boudjemaa et M. Steiner. Ce dernier aura, également, des entretiens avec de hauts responsables algériens, note le communiqué.

Le directeur exécutif du programme des Nations unies pour l'Environnement visitera, au cours de son séjour, des projets en rapport avec le développement durable, au niveau de la wilaya d'Alger, notamment le projet de décontamination et de réhabilitation de la décharge d'Oued Smar, ajoute la même source.

ALGERIE-UE Session de formation sur les produits alimentaires à Aïn Témouchent

Une session de formation de quatre jours sur les produits alimentaires s'est ouverte dimanche à Aïn Témouchent, dans le cadre du programme de diversification de l'économie en Algérie (Diveco).

Consacrée au secteur de l'industrie des produits alimentaires, cette opération, encadrée par des experts de l'Union européenne (UE), réunit des représentants de quatre wilayas (Oran, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Aïn Témouchent), indique M. Khalidoune Abderrahim, directeur de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement de la wilaya d'Aïn Témouchent. Il s'agit d'opérateurs économiques et de cadres des collectivités locales concernés par cette action et du secteur agricole, ainsi que ceux des chambres de commerce, a-t-il précisé.

SELON LE MINISTÈRE DU COMMERCE **Lait en sachet: la production revue à la hausse depuis samedi**

La production du lait pasteurisé en sachet au niveau des laiteries des régions qui ont connu une pression sur ce produit a été revue à la hausse depuis samedi, a-t-on appris hier auprès du ministère du Commerce. «Le marché est bien approvisionné et ne connaîtra plus de perturbation puisque les quantités produites sont depuis hier (samedi, NDLR) augmentées de 15% et même plus dans les wilayas du centre du pays, notamment Alger, Tipasa et Blida», a déclaré à l'APS le directeur général de régulation et d'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane.

Plusieurs régions du pays, dont Alger, ont connu ces dernières semaines une perturbation dans la distribution du lait pasteurisé en sachet (25 DA/l) en même temps qu'une hausse qui a touché plusieurs produits dérivés. «Cette cadence va être maintenue pour bien approvisionner le marché en cette matière», a rassuré le responsable, sans donner plus de précisions. Le ministère du Commerce avait ouvert, début janvier, une enquête pour déterminer les «vraies» raisons de la perturbation dans la distribution de ce produit de large consommation. Ces perturbations sont dues, selon les résultats de l'enquête, à une sorte de pression sur l'offre suite à une forte demande, ont indiqué samedi des responsables du ministère du Commerce lors d'une conférence de presse pour présenter les résultats de cette enquête. «Cette forte demande s'explique par la hausse des prix du lait conditionné dans des boîtes cartonnées, tirés par l'augmentation des prix de la poudre de lait sur le marché international», ont souligné les responsables écartant le fait que le détournement de la poudre de lait subventionnée pour la production d'autres dérivés laitiers ou que des problèmes liés à la distribution soient à l'origine de cette perturbation. «Ceux qui consommaient le lait conditionné dans des boîtes en carton se sont rabattus, suite à la hausse observée, sur le lait en sachet», ont-ils précisé. Pour courir cette demande supplémentaire, le Premier ministre, Abdellmalek Sellal, a donné des instructions pour augmenter la production du lait en sachet subventionné, ajoutaient-ils.

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, avait annoncé jeudi dernier qu'une augmentation de la production de ce produit est prévue prochainement --sur proposition du ministère du Commerce-- dans certaines laiteries, notamment dans les régions qui ont connu une perturbation dans la distribution. Selon l'Office interprofessionnel de lait et dérivés (ONIL), la production de lait pasteurisé en sachet a atteint 1,5 milliard de litres durant l'année écoulée.

8^e SESSION PLÉNIÈRE DE L'APM **Une délégation parlementaire Algérienne aujourd'hui à Marseille**

Le Parlement algérien participera aux travaux de la 8^e session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) prévue du 20 au 22 janvier à Marseille (France), a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. Le programme de cette session à laquelle prend part une délégation des deux chambres du Parlement algérien comprend l'examen, lors des réunions des commissions permanentes, de plusieurs thèmes dont le «Processus de paix au Proche Orient» et «La crise économique et l'emploi en Méditerranée».

Les participants débattront également de thèmes relatifs aux «Effets des changements climatiques en Méditerranée», «Impact de la corruption au niveau régional» et «le rôle de la femme dans le printemps arabe», précise le communiqué. Le parlement algérien prend part régulièrement aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'APM depuis sa création à Amman en septembre 2006.

NET RECOL DE LA BUREAUCRATIE **Adoption du projet de loi relative aux titres et documents de voyage**

**L'Assemblée populaire
nationale (APN) a adopté hier à
Alger le projet de loi relatif aux
titres et documents de voyages
dont le but est d'alléger les
procédures administratives
pour l'obtention de documents
de voyage.**

Le projet de loi qui comporte 22 articles, a fait l'objet de 14 amendements dont 11 ont été retenus, alors que 3 articles ayant fait l'objet de 3 amendements (articles 14, 16 et 18) ont été reconduits.

Le ministre d'Etat ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M.Tayeb Belaïz, a mis l'accent sur l'importance que revêt l'amendement de la loi «qui contribuera à renforcer le dispositif juridique mis en place pour servir les intérêts du citoyen».

Le ministre a ajouté que cette loi améliorée permettra au citoyen de bénéficier de prestations administratives «de haute qualité et d'éliminer la bureaucratie», soulignant les bénéfices de l'allègement des procédures pour prétendre à un passeport



biométrique, afin que chaque citoyen puisse bénéficier facilement de ce document.

De son côté, le président de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, Ahmed Kharchi, a estimé que cette loi «représentait un nouveau jalon sur la voie de la consolidation de la démocratie et du règlement de problèmes de différente nature, notamment

au cours de la séance plénière de l'APN, les députés ont procédé à la validation du mandat du nouveau député Bahna Yazid qui a remplacé Abdennour Karoui élu membre du Conseil constitutionnel.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE DISTRIBUTION DE L'EAU **30 nouveaux barrages prévus dans le plan 2015-2019**

Trente nouveaux barrages totalisant une capacité de près de 1,5 milliards de m³ seront réalisés dans le cadre du futur plan quinquennal 2015-2019 a affirmé, hier le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, le ministre a souligné que les axes stratégiques concernant le développement du secteur seront maintenus lors du prochain plan. «Nous nous attellerons davantage à optimiser nos investissements et à améliorer la qualité du service public dans la distribution de l'eau», a insisté le ministre. Il a mis l'accent, ainsi, sur l'ampleur des investissements réalisés par les pouvoirs publics à travers les grands barrages et les ouvrages de transferts d'eau pour réguler les écarts de pluviométrie d'une région à une autre. M. Necib a cité le cas du barrage de Koudiat Esserdoum qui permet de «sécu-



riser l'approvisionnement» de plusieurs wilayas du centre du pays et le grand barrage de Beni Haroun qui doit alimenter les wilayas de l'Est du pays (Batna, Khencela, Souk Ahras). Le ministre a mis en avant l'apport de l'ouvrage de transfert d'eau

Mustaganem Arzew Oran (MAO) qui permet d'approvisionner près de trois millions de personnes dans la région ouest du pays. Concernant le transfert d'eau In Salah - Tamanrasset, «cet ouvrage devrait donner un nouvel élan au développement

du grand Sud du pays avec la création de nouveaux centres de vie sur son itinéraire», a-t-il ajouté.

Au sujet de la faible pluviométrie enregistrée au cours de l'automne 2013 et l'éventualité d'une situation de sécheresse, le ministre s'est montré rassurant affirmant que le bilan pluviométrique retrace «une situation globalement d'équilibre» mais avec des différences selon les régions.

«Le centre et l'est du pays ont connu un déficit de pluie mais les régions Ouest (Oran, Tlemcen, Saida) ont enregistré des apports pluviométriques appréciables», a-t-il estimé. Globalement le taux de remplissage des barrages s'establit à une moyenne nationale de 70 %, légèrement supérieure au niveau enregistré à la même période en 2013 a-t-il encore ajouté.

TRANSPORTS **Tizi Ouzou bientôt reliée à l'autoroute Est-**

La réalisation de l'autoroute Pé-nétrante reliant Tizi-Ouzou à l'autoroute Est-Ouest a été attribuée à un groupement d'entreprises algéro-turc, indique le contrat constitutif du groupement rendu public dimanche. Selon l'acte du contrat constitutif, l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (Engoa) et les sociétés de droit turc «Ozgun inşaat taahhüt sanayi ve et nürol inşaat ve ticaret anonim şirketi» s'associent pour constituer un groupement chargé de ce projet.

Il s'agit de la réalisation de la pé-nétrante autoroutière reliant la ville de Tizi Ouzou à l'autoroute Est-Ouest sur un linéaire de 48 km réparti en deux tranches à savoir 36 km dans la wilaya de Tizi Ouzou et 12 km dans la wilaya de Bouira. Par ailleurs, la durée du groupement est fixée à cinq ans à compter de son

immatriculation au registre de commerce, sauf prorogation décidée d'un commun accord, précise l'acte constitutif.

Le groupement constitué, dont la forme juridique est définie par les articles 796 et 797 du code de commerce, est non doté d'un capital, ce qui ne saurait donner lieu à la création d'une société de forme commerciale, précise la même source. Selon l'article 796 du code de commerce, «deux ou plusieurs personnes morales peuvent constituer entre elles par écrit, pour une durée déterminée, un groupement en vue de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité». L'article 797 stipule que «le contrat de groupement détermine l'organisa-

sation du groupement, sous réserve des dispositions du présent code». «Il est établi par écrit et publié, selon les modalités fixées par voie réglementaire. Il contient notamment la dénomination du groupement, les nom, raison sociale ou dénomination sociale, la forme juridique, l'adresse du domicile ou du siège social et s'il y a lieu, le numéro d'immatriculation au registre du commerce, de chacun des membres du groupement». Il mentionne également «la durée pour laquelle le groupement est constitué, l'objet du groupement, l'adresse du siège du groupement».

Le texte précise enfin que «toutes les modifications du contrat sont établies et publiées dans les mêmes conditions que le contrat lui-même».

SELON L'ONS

Le marché du travail algérien est de plus en plus demandeur d'une ressource humaine qualifiée

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur en Algérie a atteint 67% en 2013 dans un marché du travail en mutation et de plus en plus demandeur d'une ressource humaine qualifiée, révèle une enquête de l'Office national des statistiques (ONS) qui précise que ce taux est de 77,5% chez les hommes et de 58,1% chez les femmes.

Le taux d'activité économique selon le niveau d'instruction est plus *«important»* chez les diplômés de l'enseignement supérieur (67%), suivis par les diplômés de la formation professionnelle (64%) et enfin les sans diplôme avec 32,6%, signe que le passage à une économie industrielle, moderne et productive, nécessite des ressources humaines qualifiées, souligne l'enquête de l'ONS qui relève des écarts *«très significatifs»* en fonction du niveau d'instruction et le sexe.

En effet, plus le demandeur d'emploi a un niveau supérieur, notamment universitaire, plus il s'intègre dans le monde de travail, a indiqué à l'APS la directrice de la population et de l'emploi auprès de l'ONS, Mme Amel Lakehal.

Globalement le taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus a atteint 39% en 2013. Ce taux et de 63,7% pour les hommes et 13,9% auprès des femmes, selon les résultats de l'enquête annuelle *«activité, emploi et chômage»*, réalisée par sondage et qui a touché un échantillon de 115.195 personnes dont 82.962 étaient en âge de travailler.

Par sexe, le taux d'emploi des femmes diplômées de l'enseignement supérieur a atteint 58,1%, alors que celui des diplômées de la formation professionnelle est de 37,1%, mais n'est que de 6,6% auprès de celles qui n'ont aucun diplôme, fait remarquer Mme Lakehal.

L'écart dans le taux d'emploi entre les deux sexes se réduit à mesure que s'élève le niveau d'instruction, note Mme Lakehal, relevant qu'il y a un écart de 52 points en faveur des hommes pour la population sans diplôme, mais cet écart est réduit à 43 points pour les diplômés de la formation professionnelle et ramené à 19,4 points pour les diplômés de l'enseignement su-



périeur. L'enquête précise que le taux d'activité économique qui est le rapport entre la force de travail (population occupée + chômeurs) et la population en âge d'activité (15 ans et plus) est passé à 43,2% soit un accroissement de 1,2 points par rapport à 2012 et de plus de 3 points par rapport à 2011.

A ce propos l'enquête révèle également des disparités *«significatives»* entre les deux sexes et selon le niveau d'instruction.

Marché de travail : meilleure intégration de la femme

Le taux d'activité des femmes en Algérie «reste relativement faible comparativement aux pays développés», estime cette responsable de l'office qui souligne, néanmoins, que ce taux a connu un accroissement de plus de 2 points sur les cinq dernières années, alors que le volume de cette population active féminine ne cesse de s'accroître passant de 1.660.000 en 2004 à 2.275.000 en 2013, soit un accroissement de 37% sur une décennie. L'accès des filles aux études supérieures a eu pour conséquence un changement en matière de comportement par rapport au marché du travail, commente cette responsable à l'ONS, relevant que «l'intégration de la femme est beaucoup plus visible en tant qu'occupée mais également en tant que demandeuse d'emploi».

«Ces changements vont dans le sens d'une meilleure intégration des femmes dans le monde économique et visent à réduire visiblement les écarts en faveur des femmes», estime-t-elle. Malgré cette évo-

lution et la baisse du taux de chômage féminin dès 2010 (9,2%) qui s'est poursuivi pour atteindre 17,2% en 2011, 17% en 2012 et enfin 16,3% en 2013, le taux de chômage des femmes universitaires reste relativement *«important»* soit 19,1% en 2013.

Le taux de chômage en Algérie s'est élevé en 2013 à 9,8%, avec une baisse continue de ce taux chez les universitaires où le taux est passé de 21,4% à 15,2% entre 2010 et 2012 pour atteindre 14,3% en 2013.

Par ailleurs, l'enquête révèle également que le comportement de la population à la quête d'emploi diffère selon le sexe et la qualification.

En effet, si l'inscription auprès des bureaux de placement (Anem) est la forme de recherche d'emploi dominante auprès des diplômés de l'enseignement supérieur (79,4%), cette part n'est que de 65,5% auprès des diplômés de la formation professionnelle, et ne représente que 39,9% auprès des personnes sans aucune qualification.

En revanche, la recherche d'emploi par recours aux relations personnelles semble être le moyen utilisé par trois chômeurs sur quatre, quel que soit le niveau de qualification, ajoute Mme Lakehal.

Le sondage révèle également que les demandeurs d'emploi notamment les universitaires utilisent d'autres méthodes telles que des démarches auprès des entreprises (78,3%), les relations personnelles (70,3%), alors que le taux de personnes à la recherche de moyens pour s'installer à leur compte est de 21,5%.

**INDUSTRIE
L'Aniref lance un appel d'offres pour la réalisation du parc industriel de Hassi Ben Abdallah**



L'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) a lancé hier un appel d'offres national et international restreint pour le lancement des travaux de réalisation du parc industriel de Hassi Ben Abdallah dans la wilaya de Ouargla, d'une superficie de 500 ha.

Les travaux d'aménagement d'une dizaine de parcs industriels «prioritaires» inscrits dans le programme national de réalisation de 42 zones industrielles ont démarré au cours du 1^{er} semestre 2013.

«Nous allons lancer les travaux au niveau d'une dizaine de sites implantés à l'Est, au Centre, à l'Ouest et au Sud, en tenant compte du respect de l'équilibre régional», avait déclaré en mars dernier la directrice générale de l'Aniref, Mme Hassiba Mokraoui à l'APS.

L'Aniref était en phase de préparation des cahiers des charges relatifs à des études de maîtrise d'œuvre et de réalisation, alors que les études d'impact ont été presque totalement finalisées, avait-elle précisé.

L'Agence avait signé en septembre 2012 avec la direction générale du Domaine national une décision pour aménager 42 sites en zones industrielles dans 34 wilayas pour un financement de 88 milliards de DA. La superficie globale de ces zones sera de 9.572 hectares, selon la directrice générale de l'Aniref.

NON ACQUITTEMENT DES DETTES FISCALES La DGI a déposé 220 plaintes pour défaut de paiement en 2011

L'administration fiscale a déposé près de 220 plaintes auprès de la justice pour défaut de paiement au titre de l'exercice 2011, a indiqué hier le directeur général des Impôts, Abderrahmane Raouia.

«Lorsque les redevables ne s'acquittent pas de leurs dettes fiscales, l'administration déclenche automatiquement des opérations de recouvrement forcé», a déclaré à l'APS M. Raouia.

Ces opérations de recouvrement forcé concernent notamment des actions «de droit commun» ou suivant «des mesures particulières, au moyen de commandements, d'ATD (avis à tiers détenteurs), de saisies, de fermetures provisoires, de ventes et même de dépôts de plaintes pour refus de paiement et organisation d'insolvabilité», a précisé le premier responsable de l'administration fiscale.

D'autres actions «moins coercitives» sont engagées pour réduire les dettes des redevables, a-t-il ajouté. Il s'agit, selon lui, du rééchelonnement de la dette fiscale des entreprises en difficultés financières, la prise en charge des décisions du gouvernement portant assainissement des dettes fiscales des entreprises publiques et le traitement des contentieux administratifs en matière d'impôts et taxes.

Dans le même sens, la DGI a aussi institué des procédures de remise conditionnelle selon l'article 18 de la loi de finances 2013 en créant un nouvel article (93 bis) au sein du code des procédures fiscales. Cet article permet à l'administration

fiscale «d'accorder aux contribuables, en cas d'indigence ou de gêne les mettant dans l'impossibilité de se libérer vers le Trésor, de remise ou de modération des impôts, pénalités et amendes fiscales encourues en toute matière fiscale», a expliqué M. Raouia. Il a souligné que ces remises ou modérations «sont accordées au redevable de bonne foi suivant des éléments recherchés dans sa ponctualité habituelle, au regard de ses obligations fiscales, ainsi que dans les efforts consentis pour se libérer de sa dette».

2000 mds de RAR cumulés depuis plus de 25 ans
De même, les actions en recouvrement de la dette fiscale «sont suspendues lorsqu'elles sont menées à l'encontre de contribuables bénéficiant du sursis légal de paiement (...) jusqu'à la prononciation définitive de la décision de l'administration», a indiqué M. Raouia.

Concernant, par ailleurs, la question des restes à recouvrer (RAR) évoquée dans le rapport de la Cour des comptes, le DGI a précisé que le montant total des RAR est «exactement de 7.832 milliards de dinars».

«Ces montants sont inscrits dans les écritures de la DGI et sont communiqués aux organes de contrôle de l'Etat», a expliqué M. Raouia. Une grande partie des RAR est constituée des amendes judiciaires dont les plus importantes sont celles concernant la banque privée BCIA, dont le montant global est de 5.295 milliards de DA, a-t-il rappelé.

Au niveau de la direction des impôts de la wilaya de M'sila, a-t-il poursuivi, le montant des RAR s'élève à 31 milliards de DA, deux condamnations judiciaires à elles seules représentent 23,19 milliards de DA, soit plus de 70%.

Il a souligné que les amendes en question ont fait l'objet de poursuites se traduisant par l'envoi de commandements, l'établissement de réquisitions d'incarcération et, enfin, des tentatives de saisie sur les biens immobiliers appartenant aux condamnés.

Après déduction du montant des amendes judiciaires, les RAR concernant les produits purement fiscaux sont de l'ordre de 2.000 milliards de dinars, a, en outre, relevé le DGI, précisant que «ce montant représente les RAR cumulés depuis plus de 25 ans et dont une partie est constituée de la dette fiscale à la charge des entreprises publiques, soit dissoûtes, soit en voie de rachat par le Trésor public».

D'après les explications de M. Raouia, les RAR cumulés au 31 décembre 2011 sont notamment constitués de l'IRG (impôt sur le revenu global), l'IBS (impôt sur le bénéfice des sociétés), la TVA (taxe sur la valeur ajouté), la TAP (taxe sur l'activité professionnelle), les enregistrements et les timbres, l'IFU (impôt forfaitaire unique) et les produits divers du budget comme les amendes judiciaires.

En montant (milliards de dinars), cela représente respectivement 831, 115, 684, 254, 48, 66, et 5.834, a-t-il ajouté. **APS**

JUSTICE

Procès du terroriste Droudkel et 19 autres présumés terroristes pour assassinats et enlèvements

Vingt (20) présumés terroristes, dont le chef de l'organisation terroriste d'al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), Abdellmalek Droudkel, impliqués dans des assassinats et rapts avec demandes de rançon seront jugés aujourd'hui par le tribunal criminel d'Alger, a appris l'APS hier de source judiciaire. Parmi ces 20 individus, dix-sept (17) sont en fuite et seront jugés par contumace au cours du procès.

Abdellmalek Droudkel (en fuite) a été déjà condamné à plusieurs reprises par la même instance à la peine capitale pour des faits similaires. Abdelloumen Rachid, qui collectait des fonds pour l'achat des explosifs utilisés dans l'attentat ayant ciblé le siège du secteur militaire et un hôtel à Bouïra, figure aussi parmi les accusés. Concernant les mis en cause arrêtés, il s'agit de M'hamed Cherik, chef de Katibet Ennour actif à Boumerdes, Oualid Khaled et Othmane Touati, ces deux derniers ayant été récemment arrêtés par les services de sécurité. Les prévenus ont participé à plusieurs attentats terroristes faisant des victimes parmi les membres de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Gendarmerie nationale à Tizi-Ouzou et à Boumerdès. La même instance criminelle examinera, par ailleurs, le même jour l'affaire de sept présumés terroristes impliqués dans des assassinats, enlèvements, viols et pose de bombes dans des lieux publics, pendant la période allant de 1997 à 2002 dans différentes villes du pays. Ce groupe était impliqué dans plusieurs attentats à l'explosif dont celui perpétré le 5 juillet 2002 à l'occasion de la célébration du 40^e anniversaire de l'indépendance lorsque quatre bombes ont explosé en même temps vers 15h00 à Tichy et Tzenkel (Béjaïa), au marché de Larbaâ et à la plage de Palm Beach (Staoueli). En 2000, ce groupe avait assassiné 13 personnes qui étaient à bord d'un bus de transport de voyageurs aux Eucaalyptus (Alger) et posé une bombe au niveau d'un marché populaire faisant plusieurs blessés. Ils sont également accusés de viols collectifs dont ont été victimes des femmes enlevées dans plusieurs villes et villages.

TÉBESSA : ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et un blessé depuis le début du week-end

Trois personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans deux accidents de la route survenus depuis le début de ce week-end dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la Gendarmerie nationale.

Le premier accident s'est produit dans la localité d'El Oglia El-Malha (100 km au sud de Tébessa) où deux jeunes hommes à bord d'une motocyclette ont été mortellement heurtés par une voiture, tandis que le chauffeur de la voiture, grièvement atteint, a été évacué au centre hospitalo-universitaire d'Annaba, a fait savoir cette source. Le second accident a eu lieu près de Morsott (35 km au nord du chef-lieu de wilaya), un autre motocycliste ayant été percuté par un véhicule de tourisme, selon la Gendarmerie nationale qui a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ces deux accidents.

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, l'année dernière dans cette wilaya, 640 accidents de la circulation qui ont fait 114 morts et 1.164 blessés.

ALGER

Il tue sa mère

A.Ferrag

Fatiha, vivait seule avec son fils Amine depuis qu'elle a divorcé. Amine est âgé de 26 ans. Il tue froidement sa mère.

Le crime a eu lieu à Gué de Constantine. Amine rentre à la maison et surprend sa mère avec un homme. Fou de rage, il s'empare d'un couteau et assène à sa mère plusieurs coups dans le ventre, elle git dans une mare de sang et meurt sur place.

Les policiers n'auront pas à chercher longtemps car toutes les informations et tous les voisins recueillis mènent vers Amine. L'accusé est arrêté le même jour, il avoue être le responsable du crime.

Le procès de cette triste affaire a eu lieu en session criminelle au tribunal d'Alger en janvier 2014. Jugé pour homicide volontaire, l'accusé comparaît, alors que Amine est mis en cause, au moment où le président annonça l'affaire, un silence s'empara de la salle. Amine répond du meurtre sur la personne de sa mère. Présenté à la barre, l'accusé Amine reconnaît tous les faits retenus contre lui.

-J'ai tué ma mère dans un moment de



colère, car je l'ai surprise dans un lit avec un homme. J'ai pris un couteau et le lui ai planté en plein ventre.

Les faits sont clairs, le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, dira que de tels délits ne doivent, logiquement, bénéficier d'aucune circonstance atténuante et axe son intervention sur la responsabilité de l'accusé : «*Il a poignardé froidement sa mère*» afin de prouver toute la sauvagerie de l'accusé envers sa

mère.

À la fin de son réquisitoire, il requiert la peine capitale à l'encontre de Amine. L'avocat de la défense a plaidé les circonstances atténuantes, étant donné que le coupable a reconnu son crime.

Après les délibérations et en vertu des articles 254, 255, 256 et 261 du code pénal, l'accusé est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

LA SÛRETÉ DE WILAYA D'AÏN DEFLA SUR LE TERRAIN

«2978 affaires criminelles, 183 accidents et 1452 retraits de permis »

Salim Ben

Le commissaire Aïssani Mohamed chargé de la communication à la sûreté de wilaya d'Aïn Defla, entouré des chefs de service de sécurité publique, de police judiciaire, de police générale et réglementation, des ressources humaines et celui du social, a animé au cours de la semaine passée, une conférence de presse à l'issue de laquelle il a dressé le bilan des activités de l'année 2013.

C'est le volet des accidents routiers et celui du commerce illégal qui ont été longuement débattus en présence de la presse locale.

En effet, les accidents de la route qui ont affiché un chiffre de 183 accidents, sont en hausse durant l'année 2013 par rapport à celle 2012 qui a enregistré 163 accidents, soit 20 accidents de plus. Ce même constat est relevé au niveau des dégâts causés avec 235 blessés et 17 morts pour l'année 2013 alors que l'année 2012 a été marquée par la mort de 9 personnes et 210 autres blessés. Et c'est toujours le non-respect du code de la route qui déclenche ces affreuses accidents qui continuent à enveuiller plusieurs familles.



Pour le volet sécurité routière, le chef du service a fait ressortir pour l'année 2013, 4579 infractions routières, 1452 retraits de permis de conduire et 116 mises en fourrière.

Une année qui n'a pas été sans être également marquée pour ce qui est des infractions spéciales, par l'enregistrement de 697 constructions illégales, 28 opérations de démolition et 716 opérations de contrôle au niveau des marchés quotidiens et quartiers. Concernant la police judiciaire et sur les 2978 affaires qui ont été enregistrées avec l'implication de pas moins de 2601 personnes, pour une moyenne de 5,76 pour les mineurs, et 48,98 des personnes âgées entre 18 et 28 ans, et 29,62 âgées entre 29 et 40 ans et 15,64 pour les plus de 40 ans.

Il est à relever que 12851 instructions judiciaires ont été exécutées sur les 14383 instructions et 1532 autres non encore effectuées. Par ailleurs, 1192 affaires ont été relevées au titre des crimes portant atteinte aux biens, 1047 affaires enregistrées au titre des crimes contre les personnes et 69 délit contre la famille et les mœurs, 27 affaires contre la sécurité publique et 66 affaires contre le règlement public.

L'autre phénomène qui n'a pas été sans prendre de l'ampleur par rapport à l'année 2012 et qui s'inscrit dans la lutte contre la commercialisation de la drogue a permis aux services de la police judiciaire de procéder en 2013 à la saisie de plus de 4294 grammes de kif traités et près de 432 comprimés de psychotropes. Des

chiffres qui ont donné lieu à 130 affaires toutes solutionnées et l'implication de 140 personnes. Le premier responsable de la communication au niveau de la sûreté de wilaya a insisté sur les efforts d'envergure et la lutte implacable livrée par les services de sûreté à ce dangereux fléau qui incite à la vigilance mais aussi, l'intervention constante sur le terrain de la société civile.

Ainsi 13450 boîtes de boissons alcoolisées ont été saisies pour 27 affaires et l'implication de 55 personnes, alors que les éléments de police ont traité 29 affaires de falsification où 63 personnes étaient impliquées, et 3 autres affaires contre l'économie de l'Etat, où 14 personnes ont été arrêtées et mises sous mandat de dépôt.

La police de Aïn Defla va bientôt accueillir 5 nouvelles structures policière dans la daïra Djendel (BMPJ), la commune de Bourached (sûreté urbaine), El Amra, Sidi Lakhdar et aussi Khemis Miliana, selon le chargé de la communication et ce dans l'attente d'une inscription des sûretés de daïra à Hammam Righa et Bethia et deux autres sûretés urbaines à Khemis Miliana pour haj Essalam.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et 7 blessés dans un accident de la route entre Aflou et Gueltat Sidi Saâd

Trois personnes sont décédées et sept autres ont été blessées, dans un accident de la circulation survenu vendredi soir au lieu-dit Touguelatine, sur la RN 23, entre Aflou et Gueltat Sidi Saâd, a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile de Laghouat.

L'accident s'est produit suite à une collision entre un taxi et un véhicule touristique, immatriculés à Ghardaïa et Relizane, causant la mort des deux conducteurs et d'un des passagers

(âgés entre 34 et 53 ans), et des blessures, de différents degrés, à 7 autres personnes, a-t-on précisé.

Les corps des victimes et les blessés ont été évacués à l'établissement public de santé de proximité de Gueltat Sidi Saâd, et une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

APS

SÉTIF

Journée de sensibilisation sur les risques liés au gaz brûlé à Aïn Abbassa

C'est sous le slogan choisi pour cette année par la direction de distribution de Sétif, à savoir "Vivre en confort avec le gaz naturel", qu'une journée de sensibilisation portant sur les risques liés au gaz brûlé a été organisée, au centre culturel Haddad Amar de Aïn Abbassa.

Près de 150 participants représentant des associations de quartiers, des villages limitrophes, à savoir Takouka, Batha, El Kherbi et Aïn Abbassa centre, en présence des autorités civiles et militaires de la région ainsi que des médias, ont pris part à cette journée de sensibilisation qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de prévention contre les risques liés à l'utilisation du gaz naturel qui a ciblé dans un premier lieu les établissements scolaires (écoles primaires, CEM, lycées et centres de formation professionnelle) ainsi que les associations de quartiers et celles



qui activent au profit de la femme au foyer.

L'objectif visé est de rappeler aux utilisateurs de l'énergie gazière les bonnes pratiques et les réflexes adéquats à adopter pour assurer une sécurité totale dans l'utilisation du gaz naturel.

Meublée par un menu très riche en activités (concours de dessins pour enfants, exposition liée au thème du jour, présentation et explication directes...), cette journée a constitué un espace privilégié de communication

interpersonnelle.

Les échanges ont porté sur les bases de la prévention qui reste le meilleur moyen pour parer à tout risque que peut engendrer l'utilisation du gaz naturel sans un respect rigoureux des consignes de sécurité.

Cette campagne de communication de proximité, menée à Aïn Abbassa, a permis, en conséquence, d'insister sur le fait que lorsqu'il est utilisé dans de bonnes conditions le gaz naturel est une source d'énergie fiable.

CONSTANTINE

Arrestation d'une dizaine de personnes recherchées à Ali Mendjeli

Une vaste opération coup-de-poing a été effectuée à Ali-Mendjeli (Constantine), en fin de semaine dernière par les services de police, donnant lieu à l'arrestation d'une dizaine d'individus recherchés, a indiqué samedi le responsable du centre des opérations et de la coordination à la sûreté de wilaya. Un plan d'action minutieusement préparé, ciblant les délinquants et les personnes recherchées a été déclenché par les services de police pour préserver la sécurité des habitants de cette agglomération qui a accueilli, ces deux dernières années, des milliers de familles relogées dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, a précisé le commissaire Samir El Hadef El Okki à l'APS. Avec les personnes arrêtées au cours de cette opération, les services de police auront interpellé, ces dix derniers jours une



vingtaine de personnes recherchées pour divers délits et crimes, a souligné le responsable, précisant que les investigations et les opérations de police se poursuivent pour mettre hors d'état de nuire toutes les personnes suspectes et dangereuses, activant dans cette nouvelle ville. Sur les vingt personnes arrêtées par la police, quatre (4) sont recherchées pour de petits délits, tandis que le reste est im-

plicé dans des affaires de violence, de vols et de trouble à l'ordre public, a souligné M. El Hadef El Okki, précisant que l'une des personnes arrêtées figure un condamné à perpétuité. Des individus présumés à l'origine des troubles signalés en début de semaine dernière à l'unité de voisinage (UV) n° 14 d'Ali-Mendjeli ont également été arrêtés, a encore souligné la même source. Des bagarres, parfois violentes, pro-

voquées par des jeunes en quête de «leadership» sur le quartier avec surtout, à la clé, la mainmise sur les parkings sauvages, rompent régulièrement, depuis le début de semaine, la quiétude des familles habitant l'UV 14 qui n'hésitent pas à exprimer leur «ras-le-bol» au point où quelques-unes ont choisi de passer les fêtes du Mawlid chez des proches, loin de cette unité de voisinage. Le wali de Constantine, Hocine Ouadah, avait indiqué à l'APS, jeudi dernier, que l'Etat avait la ferme intention de sévir et de mettre un terme aux agissements des personnes à l'origine des troubles signalés à l'UV 14. «Nous continuons à interpeller les individus impliqués et à les déférer devant la justice», avait souligné le responsable, affirmant que la justice «se dressera devant quiconque voudra dépasser la loi».

EL-OUED

Création recommandée de cercles médicaux pour les malades chroniques

La réflexion sur la création de cercles médicaux pour une bonne prise en charge des maladies chroniques, a été recommandée lors d'une rencontre scientifique clôturée samedi à El-Oued. Les participants à la rencontre, marquant le volet académique des 4^e journées médico-chirurgicales d'El-Oued, ont appelé à mettre en place des cercles de ce type au niveau de toutes les wilayas du pays, notamment pour ce qui est des pathologies du diabète et de la tension artérielle, des maladies dont la prévalence est importante dans le pays. Le président de l'association des praticiens privés d'El-Oued (partie organisatrice), M. Brahim Mida, a indiqué que ces cercles permettront d'organiser des sessions de formation en direction des praticiens, pour les tenir constamment au fait des nouveautés des recherches scientifiques modernes et de leur exploitation dans le diagnostic médical.

Ces instances (cercles) permettront aussi de mettre en place des cellules de sensibilisation des malades, pour les ame-

ner à mieux comprendre et, donc, à mieux réagir aux maladies chroniques, a-t-on expliqué lors de cette rencontre. Ces actions sensibilisatrices portent, entre autres, sur l'insistance sur le respect des prises à temps des médicaments prescrits, la consultation périodique du médecin pour s'assurer de la stabilité de l'état de santé, et l'impératif respect des consignes du médecin traitant, a-t-on ajouté. Deux cercles médicaux, concernant le diabète et la tension artérielle, ont été ouverts dernièrement dans la wilaya d'El-Oued, opération devant être élargie à d'autres maladies chroniques, eu égard à l'importance de ce projet dans l'ancrage de la culture préventive au sein de la société, a-t-on signalé. Les 4^e journées médico-chirurgicales d'El-Oued, qui ont débuté mercredi ont porté sur un volet académique tenu à la maison de la culture et un autre pratique ayant permis de mener des interventions chirurgicales à l'hôpital Benamar-Djillani au profit de malades issus de couches sociales défavorisées.

GENDARMERIE Opération coup-de-poing à Blida



Soixante-neuf (69) personnes ont été interpellées pour diverses infractions lors d'une opération coup-de-poing menée à travers la wilaya de Blida, par les unités territoriales du groupement de la Gendarmerie nationale (GN), a indiqué samedi le commandement de la GN, dans un communiqué.

Parmi les personnes interpellées, 21 l'ont été pour détention et consommation de stupéfiants et psychotropes, 6 pour commercialisation illicite de boissons alcoolisées, 5 pour port d'armes prohibées faisant l'objet de mandats de justice, 4 pour ivresse publique manifeste, 2 pour conduite en état d'ivresse et 2 autres pour défaut de registre du commerce, a-t-on précisé.

Au cours de cette opération, les unités de la Gendarmerie nationale, assistées de 4 escadrons d'intervention et de 3 groupes cynophiles ainsi que d'un hélicoptère, 8087 personnes et 2526 véhicules ont été soumis à l'identification et 5914 autres personnes, 2360 véhicules et 98 locaux commerciaux soumis à des fouilles, a-t-on ajouté.

Les gendarmes ont saisi à cette occasion, un container renfermant de la matière première pour la fabrication du tabac, une motocyclette, 1947 bouteilles de boissons alcoolisées, 700 volailles, un fusil à harpon, une hache, 3 couteaux, un aérosol pour lacrymogènes, 24 grammes de kif traité, 2 cigarettes bourrées de cette drogue ainsi que 4 comprimés de psychotropes et la somme de 20.000 DA, selon la même source.

M'SILA Saisie de 542 bouteilles de boissons alcoolisées à Boussaâda



Mouad B.

La police de la sûreté de daïra de Boussaâda, 68 kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de M'sila, a saisi 542 bouteilles de boissons alcoolisées dont 32 bouteilles de liqueurs, destinées à la vente illégale, au cours d'une opération menée, en fin de semaine, au lieu-dit Laachacha à Boussaâda, a indiqué hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

La marchandise était cachée sous des sacs-poubelles.

Une personne répondant aux initiales de K.T., suspectée de commercialisation illicite de ces boissons, a été arrêtée selon la même source, qui précise qu'il s'agit d'un récidiviste.

NAÂMA

300 ruches d'abeilles seront attribuées prochainement aux jeunes

Trois cents ruches seront attribuées prochainement à des jeunes, dans différentes communes de la wilaya de Naâma, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Inscrite au titre du programme du fonds national de développement de l'investissement agricole, l'opération profitera aux jeunes des communes d'Aïn-Sefra, Djenniène Bourezgue, Tiout et Asla, avec 30 ruches chacun, dont une vingtaine pleines.

Elle intervient à l'issue d'une formation dans la filière dont ont bénéficié, durant trois mois, les jeunes apiculteurs, a précisé le chef de service de soutien technique pour la production animale et végétale à la DSA.

M. Tedj Merzougui a expliqué que cette opération a été retenue en faveur des jeunes des régions sahariennes favorables au développement de cette activité, et qui ont bénéficié de cours théoriques et pratiques en matière d'élevage d'abeilles, dans le cadre de l'amélioration de la production de miel. L'intérêt que revêt l'apiculture dans la wilaya de Naâma s'est traduit par un accroissement du nombre d'apiculteurs qui est passé de 40 en 2009 à près de 178 apiculteurs à la fin de 2013, donnant lieu à une hausse de la production de miel de différente qualité, a-t-il ajouté.

Dans le but d'impulser l'activité apicole dans la région, le secteur de la formation professionnelle vient d'introduire, sur la base d'une convention avec le secteur agricole, l'apiculture dans la nomenclature des filières de formation, en vue d'aider les jeunes à monter, par le biais des dispositifs d'emploi, leurs propres mini-fermes apicoles, selon le responsable.

ORAN

Lancement prochain d'un avis d'appel d'offres international pour la réalisation du premier tronçon du métro

Un avis d'appel d'offres international pour la réalisation du premier tronçon du projet du métro d'Oran sera lancé prochainement, a-t-on appris auprès des responsables de l'entreprise du Métro d'Alger (EMA), lors de la présentation samedi de l'étude technique du projet au siège de la wilaya. Cet avis d'appel d'offres international, qui sera lancé après l'achèvement de l'étude technique, permettra de désigner l'entreprise ou les entreprises qui seront chargées de la réalisation de la première partie du projet sur une distance de 12,8 kilomètres traversant 13 stations.

S'étalant sur trois phases, le métro d'Oran aura un tracé total de 19,66 km et comprenant 20 stations. Ses lignes relieraient le Groupement urbain d'Oran de l'est vers l'ouest et le sud, ainsi que le centre-ville d'Oran. L'aéroport international d'Es-Sénia «Ahmed Benbelka», le pôle universitaire de Belgaïd ainsi que le nouveau complexe sportif et la place 1^{er} Novembre d'Oran seront prévus dans le tracé. Selon l'étude élaborée par une société espagnole spécialisée, le projet prévoit des dessertes pour d'importantes agglomérations urbaines et une synchronisation avec plusieurs modes de transports urbain et tramway selon un modèle harmonieux et complémentaire.

Lors des débats suivant la présentation de l'étude technique, les représentants de l'exécutif de la wilaya ainsi que les élus ont appelé à son actualisation en prenant en compte les différents projets structurants en voie de réalisation ou programmés, à savoir le projet de la nouvelle ville délocalisé de Boufassis vers Misserghine, notamment dans la concrétisation des phases secondaires du projet. La mise en exploitation du premier tronçon du métro est prévue en 2020 pour le transport de plus de 24.000 passagers par jour, selon l'étude.

EL-BAYADH

Ressources en eau : une quarantaine de projets en cours de réalisation

Une quarantaine de projets sont en cours de réalisation, dans le secteur des ressources en eau, à travers la wilaya d'El-Bayadh, pour un financement de 12,52 milliards DA, a-t-on appris samedi auprès des responsables locaux du secteur.

Les ouvrages de protection contre les inondations viennent en tête des opérations projetées, et portent sur des travaux de renforcement des murs des berges de plusieurs oueds traversant le tissus urbains de différentes agglomérations de la wilaya, a déclaré le directeur du secteur, M. Abderrahmane Arabi.

D'autres opérations visent à éliminer les «points noirs» sur les réseaux d'assainissement et l'alimentation en eau potable, à travers la rénovation des canalisations, selon la même source.

Sont également projetées une extension du réseau d'alimentation en eau potable, notamment dans les communes enclavées, la réalisation de forages pour renforcer les sources d'approvisionnement en eau potable des com-



munes de Boualem et Sidi Taïfour, ainsi que la réalisation de puits dans les zones nomades à travers les communes de Brezina et Labiodh Sidi Cheikh, a-t-on révélé.

Les efforts de développement du secteur, durant l'année écoulée, ont permis l'électrification de 7 puits dans les communes de Rogassa, Kef-Lahmer, Cheguig et El-Bayadh, et l'achèvement des projets relatifs à l'élimination des points noir sur les réseaux d'assainissement et d'AEP à travers 9 communes.

Le secteur a réalisé, en 2013, le pro-

jet de protection des quartiers El-Anasser et Ouled Yahia à El-Bayadh des risques d'inondation, en plus de 5 km de travaux de raccordement du réseau des eaux usées du chef-lieu de wilaya à la station d'épuration des eaux usées en cours de réalisation à l'entrée nord de la ville.

Le secteur a aussi réceptionné, l'année écoulée, la première tranche du projet de protection de la ville de Labiodh Sidi Cheikh des risques d'inondations sur une longueur de 1,5 km, sachant que les travaux sont en cours pour le reste à réaliser du projet, a-t-on ajouté.

MÉDÉA

Un radiothon au profit des familles nécessiteuses et des personnes aux besoins spécifiques

Un radiothon a été organisé samedi par la Radio régionale de Médéa et le Croissant-Rouge algérien (CRA) pour la collecte de dons en nature au profit des familles nécessiteuses et des personnes aux besoins spécifiques à travers cette wilaya.

Cette action humanitaire s'inscrit, selon le responsable local du CRA, M. Mohamed Benblida, dans le cadre de l'opération «Mafatih el-kheir» (les clefs du bien), lancée au mois de juillet dernier à l'initiative de la direction de l'action sociale (DAS), l'agence de développement social (ADS) et des collectivités locales, en vue d'apporter aide et assistance aux catégories les plus vulnérables de la population, a-t-on constaté.

Beaucoup de donateurs, munis de sacs remplis de vêtements pour enfants, de couvertures et divers autres produits, notamment des couches pour personnes handicapées, se sont présentés aux premières heures de ce radiothon, à ce point de collecte où une dizaine de

bénévoles, issus d'associations caritatives locales, ont été mobilisés pour l'accueil et le tri des dons.

Les points de collecte ouverts, pour la circonstance, au niveau des cinq autres daïras, prennent en charge les dons collectés au niveau des communes rattachées à ces dernières. Des mini-caravanes sillonnent, depuis la matinée, de nombreuses localités de la wilaya pour collecter des dons qui seront, par la suite, acheminés vers le siège central du C-Ra qui va les remettre, plus tard, aux communes ciblées par l'opération «Mafatih el-Kheir», a-t-on appris de même source.

On apprend, dans ce contexte, que la commune de Oum-Djelail, 80 km au sud de Médéa, sera la prochaine étape de la caravane «Mafatih el-Kheir», après la commune d'Eïl Bouâiche, région step-

pique, située à 143 km au sud du chef-lieu de wilaya, où de nombreuses familles ont bénéficié, la semaine passée, de dons en nature collectés auprès de particuliers et d'organismes publics.

Une vingtaine de communes, parmi celles où un grand nombre de familles nécessiteuses ont été déjà recensées, vont accueillir, à tour de rôle, cette caravane de solidarité.

Outre, l'aide matérielle qu'elle va apporter, cette caravane assurera également diverses prestations sanitaires au profit des personnes défavorisées, grâce à une équipe de médecins et d'infirmiers bénévoles qui vont encadrer les opérations de vaccination et les consultations médicales, prévues lors du passage de la caravane dans les communes ciblées.

CHLEF

90.000 hectares emblavés dans la wilaya

Près de 90.000 hectares de superficies céréalières ont été emblavés dans la wilaya de Chlef, au titre de la campagne labour-semailles 2013-2014, indique un bilan définitif arrêté récemment par la direction des services agricoles (DSA). Selon le bilan, plus de 55.000 ha sont consacrés à la culture du blé dur, soit 60% de la superficie globale. La culture de l'orge occupe une superficie de 18.000 ha suivie de celle du blé tendre avec 12.000 hectares et de l'avoine avec plus de 3000 ha. Une production de plus d'un million de quintaux est attendue et pourrait aller au-delà, si les conditions climatiques sont favorables, révèle-t-on à la DSA.

Lors de la saison écoulée, la production céréalière a été de 1.700.000 quintaux, rappelle-t-on de même source.

BATNA

Les grands projets inscrits seront lancés en 2014

L'ensemble des grands projets structurants inscrits au bénéfice de la wilaya de Batna seront lancés «dans le courant de l'année 2014», a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Il s'agit essentiellement, a-t-on précisé, du tramway de la ville de Batna, du second centre hospitalo-universitaire (CHU), du stade de 30.000 places ainsi que de l'axe routier devant faire jonction avec la future autoroute des Hauts-Plateaux.

Par ailleurs, tous les programmes d'habitat inscrits dans la wilaya ont été lancés en construction, a-t-on fait savoir, ajoutant que pour ce qui est du programme complémentaire accordé à la wilaya de Batna en mai dernier, «les choix de terrains ont été effectués, et les appels d'offres lancés en vue de désigner les entreprises de réalisation».

APS

TECHNOLOGIES INTELLIGENTES

Un EMAIL dans ma veste ?

Encore balbutiant, le marché des vêtements intelligents semble promis à un bel avenir avec des opportunités marketing, dans les domaines de la santé, du sport et des loisirs. Et certainement pas que cela !

Par Samy YACINE

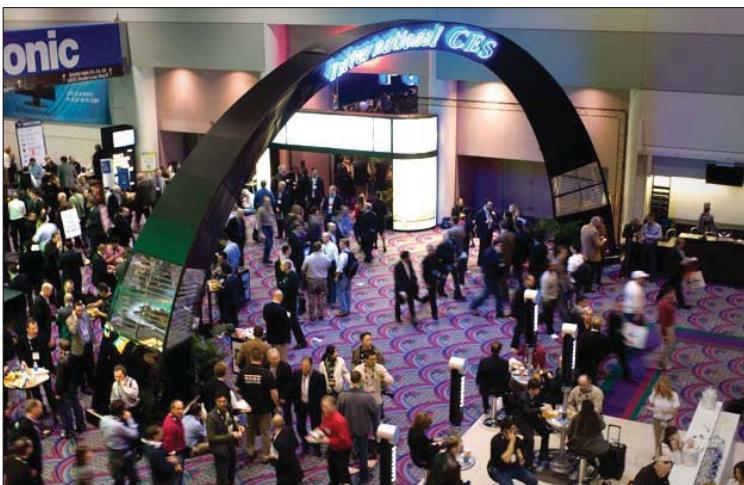
Le modèle semble avoir fait sensation au dernier CES, ou Consumer Electronics Show, ce Salon de grande renommée mondiale, consacré au monde de la haute technologie, qui vient de tenir son édition 2014, à Las Vegas du 7 au 10 janvier. Une robe intelligente, rapporte le site du quotidien français www.lemonde.fr, qui change de couleur à la demande grâce à un textile contenant de la fibre optique.»

Cette innovation présentée en exclusivité pendant le CES de Las Vegas est une œuvre d'une créatrice britannique Amy Rainbow Winters qui, selon le site français, résume ainsi la nouveauté : « Si vous avez envie de violet, la robe sera violette. Si vous préférez du rouge, vous avez du rouge. Vous regardez juste la manche et décidez de la couleur que vous voulez ».

Le Salon de Las Vegas a également vu passer une autre création, une robe bardée de capteurs de mouvements dont la couleur, nous dit lemonde.fr « change quand la personne qui la porte fait un bond. »

Les inventions sont en nombre limité, comme l'explique la créatrice britannique qui précise qu'il s'agit de « pièces d'exposition », ajoutant néanmoins que « quelqu'un a quelques milliers de dollars en réserve, il peut les avoir ». Le coût de revient d'une telle création, tournerait selon le site « environ à 3 000 dollars, mais le prix peut monter en fonction du design. »

Quelques semaines avant ce grand rendez-vous américain de la haute technologie, la presse spécialisée relevait l'initiative du géant informatique américain Microsoft de lancer, « un soutien gorge » connecté. Le site www.lesnumeriques.com qui s'est fait l'écho de cette innovation a tenu à indiquer « si Microsoft développe lui aussi un soutien-gorge connecté, ce n'est pas pour faire le show ». Et de préciser les fonctionnalités escomptées de ce sous-vêtement notamment en matière de prévention sanitaire, « puisqu'il est équipé d'un électrocardiogramme, d'un gyroscope et d'un accéléromètre afin de surveiller l'activité cardiaque et les pics de stress de la porteur », écrit le journaliste du site qui trouve la pertinence de cet objet dans le fait que « sa proximité avec le cœur le rendait idéal ». La cible prioritaire visée par cette nouvelle offre marketing du géant



des logiciels se constitue en fait, selon l'article du site, de « femmes souffrant de boulimie émotionnelle », pour lesquelles ce produit « utilise son arsenal de capteurs pour prédir les crises et prévenir, au travers d'une application, la personne avant qu'elle ne commence à manger. » Le souci de Microsoft serait, pour l'heure, d'améliorer les performances de la batterie de ce joli qui ne tient que quelques heures. Interrogée sur le pourquoi de cet intérêt seulement pour les femmes, la firme avoue ne pas trouver de produit équivalent pour l'homme, mais doit certainement mijoter quelque chose, qui pourrait se voir en cas de succès de cette innovation.

La presse spécialisée qui s'intéresse à cette nouvelle piste des objets connectés, voit dans le développement du vêtement intelligent une belle opportunité qui, pour le moment se concentre sur un nombre limité de créneaux. « Santé et sport figurent désormais parmi les champs d'application privilégiés des textiles intelligents », avance le site français www.proximamobile.fr qui ajoute que les « concepteurs de ces textiles mettent l'accent sur l'intégration « sans couture » du tissu et des capteurs, des câbles, microcontrôleurs ou actionneurs. Les composants qui se mêlent au tissu peuvent être tissés, collés, encapsulés, imprimés ou encore composés de particules conductrices ». Le site donne comme exemple de société innovante en la matière la société canadienne OMSignal, dont les produits, écrit-il « intègrent des capteurs qui permet-

tent de mesurer des paramètres comme le pouls, la respiration, l'humidité et la température de la peau et la température extérieure, le nombre de pas effectués et l'activité physique. À partir de ces données, le tissu détermine ainsi les calories brûlées par le porteur, ainsi que son état émotionnel ».

Les entreprises pourront compter sur un environnement institutionnel, économique et scientifique, en pleine adaptation. Pour le contexte européen, par exemple, proximamobile.fr, évoque deux projets dédiés aux vêtements intelligents. Le premier, explique le site, « EASY-IMP (Développement collaboratif de produits portatifs et intelligents dans le cloud) a été lancé à la mi-septembre au Centre allemand de recherche sur l'intelligence artificielle (DFKI - Rhénanie-Palatinat). » Étendu sur une période de trois années, avec un financement de plus de 4 millions d'euros, ce projet servirait à constituer « une équipe interdisciplinaire d'experts dans les domaines des capteurs, de la programmation, de la biomécanique, de la rééducation et du sport (notamment l'Université Lumière Lyon 2 pour la partie française) ».

Le deuxième projet évoqué par la même source, SimpleSkin lancé en juillet 2013, avec des financements de l'Union Européenne d'un montant de près de 2 millions d'euros, il est destiné, selon www.proximamobile.fr à « séparer le textile intelligent, la plate-forme matérielle de traitement de l'information et le logiciel par des interfaces

spécifiques » et pourrait, in fine, assurer une mise en connexion, pour une transmission des données captées vers un terminal mobile qui pourrait être un téléphone, lui aussi intelligent.

Sur le site internet du quotidien économique français www.latribune.fr, un dossier est

ment, ajoute-t-il, une concentration sur trois principales applications : « les dispositifs médicaux, les équipements de protection individuelle, les articles de sport et de bien-être ».

Mais à voir ce que rapporte le site www.gentside.com, on peut considérer que les usages de tels produits évalueront plus rapidement qu'on pourrait le croire. Ce site nous relate, en effet, l'histoire de « Sensoree Ger », le pull over qui lit et transmet vos émotions en changeant de couleur. A l'aide de capteurs placés dans la paume de la main, ce pull indiquera l'état de votre humeur en changeant de couleur. Il est en effet doté d'un col « en forme de bol », fait pour dévoiler « les états émotionnels » de la personne qui le porte. Résultats possibles, selon le site : « Si la couleur est verte, c'est que vous êtes dans un état zen total. Bleu, vous êtes calme et reposé, violet vous êtes stimulé voir sexuellement excité. Enfin, le rouge dévoile un état de nervosité ou d'amour alors que le jaune est le summum de la joie et du bonheur. » Mais au-delà de ces quelques modèles d'innovations, la sophistication pourrait bien atteindre de nouvelles dimensions, si l'on en croit Vladan



consacrée à ce créneau qui semble constituer une des priorités industrielles de la France. « Du pyjama qui change de couleur en cas de fièvre au tee-shirt communicant sur Internet en passant par les vestes chauffantes et les sous-vêtements rafraîchissants, notre vestaire fait sa révolution », avance son journaliste qui estime que le secteur est porteur et « pourra peser 1,8 milliard de dollars (966 millions d'euros) en 2015 », avec notam-

Koncar, directeur du Gemtex (Génie et Matériaux Textiles), le laboratoire de l'École nationale supérieure des arts et industries textiles (Ensait), basée à Roubaix (France), cité par le site latribune.fr : « Dans le futur, il est probable que nous lirons nos mails sur l'écran textile inséré dans notre veste chauffante ». Et ce sera certainement loin d'être une fiction.

LES 8 MEILLEURS ALIMENTS pour booster votre énergie

Boostez votre métabolisme, renforcez vos défenses immunitaires et éloignez les rhumes et autres petits maux de l'hiver avec une alimentation anti-froid.

Le gingembre

C'est un véritable aliment miracle. Car si l'on connaît bien le gingembre pour ses vertus aphrodisiaques, on sait moins que c'est par exemple un excellent remède anti-froid. Il aide en effet à relancer la circulation du sang, chasse les virus et aide à réchauffer les bronches. Pour profiter de ses bienfaits, n'hésitez donc pas à en consommer au quotidien, râpé sur une salade de fruits, en version japonaise avec du poisson cru ou tout simplement infusé avec une tisane de plante.

Le pollen

Champion toutes catégories des aliments riches en vitamines et minéraux, le pollen des abeilles est idéal pour booster l'organisme et lutter contre la fatigue hivernale. Bourré de potassium, de magnésium, de fer mais aussi de protéines et de vitamines A, B, C et E, c'est un vrai cocktail santé.

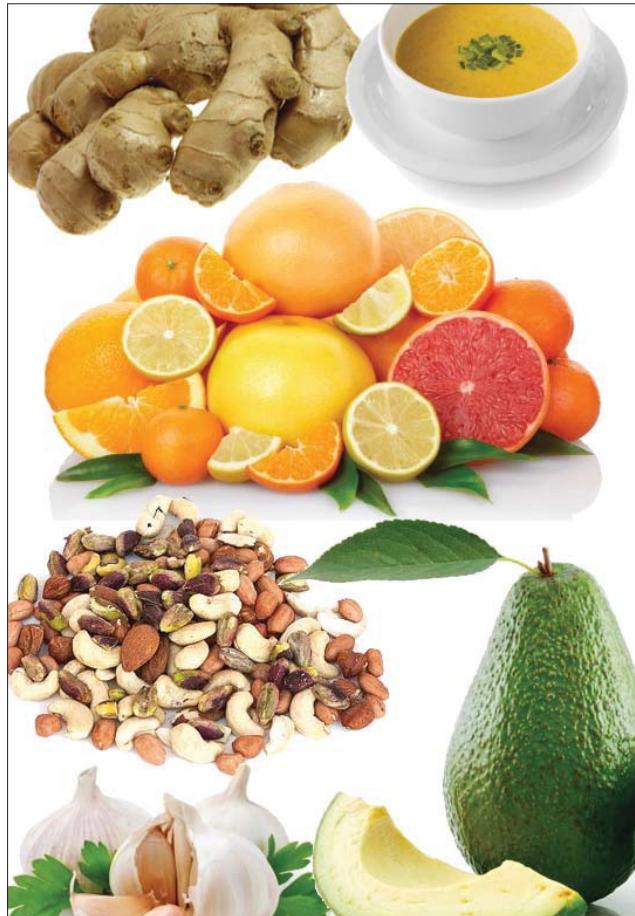
Le top ? En consommer chaque jour de 15 à 20g pendant environ 3 mois. Vous pouvez le diluer dans un jus de fruits ou le croquer directement.

La soupe de légumes

Idéal pour se réchauffer après une grande balade dans le froid, le potage est sans contexte le plat de l'hiver ! Déclinable à l'infini, vous pouvez le préparer avec tous les légumes de votre jardin : poireaux, carottes, pommes de terre mais aussi choux fleur, navets, courgettes, champignons et potirons : une bonne solution pour chasser le froid tout en faisant le plein de fibres, vitamines et minéraux.

Les agrumes

Parfait pour booster votre métabolisme, renforcer les défenses immunitaires et éloigner les rhumes et autres petits maux de l'hiver, les oranges, citrons, pamplemousses et autres clémentines sont des



champions. Pleins de vitamine C, un puissant anti-infectieux, n'hésitez pas à en consommer à volonté : en jus, en milk-shake ou mieux, entiers avec la pulpe pour profiter de tous leurs bienfaits.

Le chocolat noir

Recommandé pendant l'hiver, le chocolat noir est une mine de magnésium, excellent pour éviter la baisse de moral et de

tonus de l'hiver. Pour ne pas prendre de poids et profiter de tous ses bienfaits, contentez-vous cependant d'une barre par jour (environ 30g) et préférez-le bien noir (à 70% de cacao). Laissez donc tomber les chocolats au lait ou pire blancs : ils ne contiennent que peu ou pas du tout de cacao... et donc de magnésium.

Les fruits secs

Bourrés d'énergie, les fruits secs regorgent de bienfaits. L'élimination de l'eau permet en effet de concentrer toutes leurs propriétés.

Faciles à picorer sur les pistes à la montagne ou pour se redonner un coup de fouet entre 2 balades, ce sont des trésors de bienfaits. Les noix, amandes ou noisettes sont par exemple riches en acides gras essentiels mais aussi en minéraux tels que le magnésium, le cuivre, le sélénium, le manganèse ou le zinc.

L'ail

L'ail est un puissant antibiotique naturel. Il doit donc occuper une part de choix dans votre alimentation, surtout pendant l'hiver où les risques d'infections sont accrus.

N'hésitez donc pas à le consommer. Pour éviter la mauvaise haleine, n'oubliez pas cependant d'ôter le germe à l'aide de la pointe d'un couteau. L'oignon est également intéressant. Consommez-les cuits de préférence : ils seront plus faciles à digérer.

L'avocat

L'hiver, le film hydrolipidique de la peau est mis à rude épreuve. Résultat, elle tireille et devient sèche. Pour la nourrir de l'intérieur, pensez donc à l'avocat ! Riche en lipides mono-insaturés mais aussi en vitamines B et E, c'est un trésor de beauté pour votre épiderme. En salade, accompagné d'un toast de chèvre chaud, il fera merveille. N'hésitez pas aussi à l'utiliser en masque de beauté : posé en fines lamelles sur un visage propre, il viendra à bout des épidermes les plus irrités.

Nutrition : un bon goûter pour une bonne journée

Au goûter, que proposer aux enfants pour satisfaire leur gourmandise, et équilibrer leur alimentation. Comment accompagner les tartines ? Beurre, confiture ou pâte à tartiner chocolatée ?

D'autre part, comme le mentionne l'étiquette, parce qu'elle est essentiellement composée d'un mélange de sucre et d'huiles : c'est un peu comme si on tartinait le pain de beurre et de confiture. On choisit la pâte à tartiner le plus rarement et on réduit la quantité mise sur le pain.

Les bons réflexes pour un bon goûter
Le goûter doit être un vrai en-cas et pas du grignotage. Il est important de prendre son temps et de savourer ce petit repas. «Pour éviter de se jeter sur les sucreries, et les barres industrielles ou même des chips, rappelle le docteur Martine Balandraud Olivet, il est préférable de programmer son



goûter et de l'équilibrer». On évite au maximum les produits industriels trop sucrés, trop gras qui font grossir. En effet, le goûter ne fera pas prendre de poids s'il est sain, et il permet de tenir sans s'affamer jusqu'au dîner.

Vous pouvez choisir une version sucrée du goûter : 1 fruit de saison, quelques fruits secs, 1 tranche de pain complet, du chocolat noir, 1 yaourt nature non sucré et une boisson non sucrée.

Une version salée du goûter : une tranche de jambon (ou un œuf), 1 tranche de pain complète, un yaourt salé, une boisson non sucrée.

Il est aussi possible de garder le dessert du déjeuner pour l'heure du goûter.

Je cuisine antitoxines

Voici les fruits et légumes qui vous aideront à démarrer l'année en pleine forme...

Des fruits

Les fruits contenant de la vitamine C comme l'orange, le citron et surtout les kiwis, vont stimuler le système immunitaire et favoriser une peau jeune et en bonne santé.

Le citron est un très bon dépuratif des reins, du foie, de tout l'organisme. Il possède aussi une source intéressante de flavonoïdes, comme la quercétine, qui renforce les effets de la vitamine C et fluidifie la circulation du sang.

Les fruits riches en potassium, comme la banane ou le kiwi, permettent de lutter contre la tension artérielle, la fatigue ou l'insomnie. Par ailleurs, la banane possède des fructo-oligo-saccharides, qui nourrissent les bactéries dans le système digestif et participent à la digestion.

Le pamplemousse, excellent au petit-déjeuner, est un concentré de jouvence : vitamine C, potassium ainsi que la pectine, nutriment qui favorise l'élimination du cholestérol.

Des légumes

La bétacyanine contenue dans la betterave et qui lui donne sa couleur rouge, purifie le sang. En outre, des études ont montré que la betterave stimulait les défenses naturelles de l'organisme dans le foie en favorisant la régénération des cellules immunitaires. Elle contribue aussi à réduire le cholestérol.

Mangez des choux riches en vitamines C et en fibres qui facilitent le transit intestinal. Le brocoli contient beaucoup de bêta-carotènes aux vertus revigorantes. Le chou frisé possède des vitamines B6 et B9, stimulantes pour le cerveau, de la carotène ainsi que des sels minéraux, qui améliorent l'état de la peau. Le chou vert est quant à lui riche en soufre (un anticancérgène) qui protège le foie. La carotte ou la citrouille sont pleins de bêta-carotène, donc bons pour la peau, les systèmes immunitaire et digestif.

Des herbes

Mettez de la sarriette et du thym dans vos soupes. Ces herbes réduisent la fermentation dans l'intestin. Le persil est la source végétale la plus importante en potassium, qui stimule aussi les reins, ces filtres de l'organisme. Il contient aussi beaucoup de manganèse, qui stimule la mémoire, du fer (recommandé pour lutter contre la fatigue) et de la vitamine C. Enfin, terminez votre cure par du thé vert, bourré de vitamine E. Non seulement, il vous revitalisera, mais il vous donnera une peau fraîche et éclatante.

QUAND MANGER SAIN TOURNE À L'OBSESSION

Michelle mène une guerre sans merci à la malbouffe. Depuis bientôt quatre ans, elle chasse sans répit additifs et mauvaises graisses dans son assiette. Une quête du "bien manger" qui a peu à peu viré à l'obsession. Elle nous livre le quotidien de ce nouveau trouble du comportement alimentaire (TCA) qu'on appelle l'orthorexie.

Alimentation : que du bio

Militante pour le bio de la première heure, Michelle a toujours été sensible à la qualité de son alimentation. Une attention qui s'est accrue il y a quatre ans, suite à une violente crise de spasmophilie. «J'ai été sous tension pendant une semaine, très anxiante, avec de fortes brûlures d'estomac», se souvient-elle. Angoissée de nature et tétanisée à l'idée qu'une autre crise ne survienne, elle décortique, via le Net, l'origine du mal. Pour limiter les brûlures d'estomac, certains articles préconisent la suppression du vinaigre à tous les repas. Alors elle s'exécute. Une première étape loin d'être insignifiante. «En l'éliminant, j'ai pris conscience qu'une nourriture plus saine pouvait être le gage d'une meilleure santé», raconte Michelle. Son virage alimentaire est amorcé : il sera essentiellement basé sur le «tout bio-anti produits chimiques» et le «tout fait maison-anti-additifs». Impossible, en effet, de trouver chez elle le moindre produit transformé. Naturellement, elle se met à dévorer des ouvrages sur la diététique.

Tout commence avec une idée fixe : tout bio, sinon rien !

Aujourd'hui, à 55 ans, Michelle fabrique tout elle-même, jusqu'à ses propres laitages. «Les yaourts du commerce ne m'inspirent pas confiance, je préfère me préparer du riz au lait, à base de riz rond bio et de lait bio, ou de la semoule bio au lait», précise-t-elle. Pas facile de trouver toutes ces matières premières naturelles en grandes surfaces. Michelle se ravitailler donc une fois par mois dans une coopérative biologique. «Farine, beurre et margarine, quinoa, fruits secs, sucre complet... Tout est bio ! Souvent, j'achète trop de produits, par peur de manquer, qui finissent périmés.» Pour les légumes, en revanche, elle a sa botte secrète : son potager : «Au moins, je sais d'où ça vient et que rien n'a été mis dessus!»

Que reprocher à tout ce bon sens alimentaire ? Rien à première vue. En observant la situation de plus près, en revanche, on ne peut que constater que cette quête de pureté nutritionnelle est devenue une priorité absolue dans la vie de Michelle. Une obsession la poussant même à mettre sa vie sociale entre parenthèses. «Je ne vais plus au restaurant et je décline les diners chez les autres, reconnaît-elle. J'ai parfois fait des efforts pour manger à l'extérieur des aliments ne correspondant pas à mes critères, mais j'ai eu à chaque fois la sensation que ça me faisait du mal, que mon corps ne supportait pas. » Terminé donc les écarts !

Peu à peu, sa quête de pureté alimentaire l'isole

Les seules personnes chez qui elle accepte d'être invitée sont des amis proches, comme elle «antimalbouffie», qui ont aussi un potager bio. «Ils ont même la délicatesse de me servir mes légumes dans une assiette à part, nature, avec rien dessus !» Et en cas de force majeure ? Michelle ne céderait pas non plus : «Si je devais être hospitalisée, je ne mangerais pas !» Au travail, même intransigeance : Michelle n'a jamais mis les pieds dans une



cantine ! « Mon métier d'aide à domicile me permet de prendre mes repas à la maison. Et lors de stages ou de missions à temps plein, j'ai toujours apporté mon repas bio, malgré les regards interrogateurs d'un certain nombre de mes collègues. »

Paradoxe de la situation : Michelle n'est pas convaincue que son régime alimentaire ait un réel impact sur sa santé. « Je suis toujours très angoissée, mais ces habitudes me rassurent et me permettent de garder un certain contrôle sur ma vie et sur mon apparence », analyse-t-elle.

Une exigence qui trouve son origine dans l'enfance

Michelle l'avoue, soigner son image a toujours été un besoin. Sa mère, grande fan de Brigitte Bardot, l'a élevée ainsi, dans le culte de la beauté. Petite fille, puis adolescente, Michelle s'est toujours efforcée d'être jolie pour se faire aimer d'elle. « Une enfance compliquée... Mais cela ne passait pas par un régime alimentaire, au contraire ! Mes parents étaient très absents, je me nourrissais de façon anarchique », confie Michelle. Un demi-camembert au petit déjeuner, beaucoup de gâteaux, peu de légumes. Nos repas familiaux n'étaient pas équilibrés. Trop de viande. Mais je faisais pas mal d'exercice physique, car je rêvais d'être danseuse. »

Rien n'est improvisé, tout est soumis à vérification...

Un schéma alimentaire tout à fait inverse de celui qui est le sien aujourd'hui : maîtrisé, huilé, cadenassé. « Je n'improvise pas. Mes

menus sont planifiés au minimum deux jours à l'avance, précise Michelle. J'achète toujours les mêmes produits, ceux que je connais bien. Et si je m'attarde sur quelque chose de nouveau, j'en épingle la composition, à l'aide de mon petit livre sur les additifs. Il faut se méfier ! Certains produits bio garantissent sans conservateur et sans colorant et contiennent quand même, note-elle. Quant au temps que je passe en cuisine, il peut être conséquent, c'est vrai, mais peu importe, j'adore cuisiner ! »

Une attitude qui la conduit jusqu'à l'éccœurement...

Michelle assume son côté « extrémiste » et accepte aussi l'idée d'être orthorexique. « C'est la société qui se trompe en proposant autant de malbouffe », explique-t-elle. Je vais seulement dans les supermarchés où il y a un rayon bio. Et quand je vois les paniers des autres, je suis écœurée. Je ne comprends pas comment on peut acheter autant de malbouffe et s'offrir tant de choses inutiles. Le pire reste à mes yeux toute cette viande sous cellophane proposée à bas prix. Je pense aux conditions d'élevage des animaux et je me demande dans quel monde on vit. »

Orthorexie, cela signifie « manger droit ». Une personne dite « orthorexique » cherche donc à manger le plus sainement possible. Pour cela, elle recourt à des règles diététiques strictes, jusqu'à l'obsession.

10% des femmes entre 15 et 45 ans sont concernées par les troubles obsessionnels compulsifs (boulimie, anorexie, orthorexie, compulsion alimentaire).

CENTRAFRIQUE «L'Europe ne peut pas laisser la France seule»

Le chef de la diplomatie allemande Frank-Walter Steinmeier estime que l'Europe «ne peut pas laisser la France seule» en Centrafrique, dans un entretien à un journal allemand.

M. Frank-Walter Steinmeier évoque dans la Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung (FAS) un possible «soutien plus appuyé» à l'intervention française au Mali sans envoi de troupes allemandes, a-t-il précisé. Les propos du ministre intervient alors qu'il doit retrouver à Bruxelles lundi ses homologues européens pour décider d'une mission en Centrafrique.

«Les intérêts européens sont en jeu quand en Afrique noire et sub-saharienne menacent l'instabilité, les déportations et le terrorisme, dont les conséquences débordent en Europe», a dit M. Steinmeier selon des extraits de l'interview diffusés samedi par l'AFP.

«Nous devons réfléchir à des possibilités de soutien plus appuyé, par exemple au Mali, cela fait partie de notre responsabilité», a-t-il poursuivi. Le ministère allemand de la Défense a par ailleurs précisé qu'aucune décision n'avait été prise en ce sens, et que l'armée attendait les décisions des ministres européens lundi. Auparavant, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian avait souligné que la France avait «besoin maintenant de soutien de l'Union européenne en Centrafrique, «surtout pour préparer l'avenir». «Je crois qu'elle va être au rendez-vous» lundi, a-t-il dit.

Le futur président de transition doit être élu lundi en Centrafrique par le CNT

Le futur président de transition en Centrafrique doit être élu lundi par le Conseil national de transition (CNT, Parlement provisoire) après clôture samedi des dépôts des candidatures dont la liste sera publiée dimanche. Les parlementaires centrafricains ont clôturé samedi le dépôt des candidatures - dont la liste sera publiée dimanche - à l'élection du futur président de transition chargé de stabiliser la Centrafrique en proie au chaos depuis dix mois. L'élection de lundi fait suite à la démission du président de transition Michel Djotodia, contraint au départ le 11 janvier par les dirigeants d'Afrique centrale, excédés par son incapacité à mettre fin aux tueries dans son pays. Par ailleurs, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne doivent donner lundi à Bruxelles leur feu vert à l'envoi d'environ 500 soldats européens en Centrafrique avec pour mission de sécuriser l'aéroport de Bangui et de soutenir les forces françaises et africaines. Plus de 1 600 soldats français sont déployés depuis début décembre en Centrafrique, dans le cadre d'un mandat de l'ONU, aux côtés de la force africaine qui compte plus de 5 000 soldats. Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian a déclaré samedi qu'il attend de l'élection du nouveau président centrafricain «de la stabilisation et aussi un référendum politique». Il devra être «l'interlocuteur des forces françaises et aussi de la force africaine pour mener à bien les orientations prises par le Conseil de sécurité des Nations unies, c'est-à-dire: désarmement, aide humanitaire, processus politique. Il faut mener les trois en même temps», a souligné M. Le Drian sur la chaîne de télévision France 3.

APS



Egypte RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL: 98,1% des votants disent oui

Le oui l'a emporté par 98,1% au référendum constitutionnel en Egypte, avec 38,6% de participation, a annoncé la haute commission électorale.

Le président de la commission, Nabil Salib, a précisé lors d'une conférence de presse que plus de 20,5 millions ont participé au vote sur le projet de Constitution, soit un taux de 38,6% du nombre total des électeurs inscrits, a rapporté l'agence officielle Mena.

Le gouvernement mis en place par les militaires avait averti qu'il considérerait un taux de participation supérieur à celui du référendum constitutionnel de 2012 (32,9%) comme étant une «victoire» qui justifierait dans les urnes la destitution et l'arrestation du président Morsi élu démocratiquement en Egypte.

NIGER: Discussions prolongées et compromis possible avec Areva

La renégociation du contrat liant le Niger au groupe français Areva concernant deux mines d'uranium durera jusqu'à «fin février», a estimé samedi le ministre nigérien des Mines, évoquant un possible compromis fiscal entre les deux parties.

«Notre point de désaccord est une question d'interprétation de l'application de la loi minière de 2006 en ce qui concerne le régime fiscal», a expliqué Oumarou Hamidou Tchiana lors d'une conférence de presse samedi à Niamey. «Nous allons continuer les discussions jusqu'à fin février 2014 afin de trouver un compromis», a poursuivi le ministre.

«Ce que nous cherchons, c'est de voir (...) comment l'application de cette loi de 2006 puisse ne pas avoir de conséquences sur les intérêts du Niger et sur les employés», au nombre de 5 000, et de leurs familles, a explicité M. Tchiana.

Areva et le gouvernement nigérien sont en négociations au sujet de la Somair et la Cominak, deux mines exploitées par le géant français dans le nord du pays depuis le début des années 1970, dont les contrats d'exploitation sont arrivés à échéance fin décembre 2013. Le groupe français extrait 40% de son uranium au Niger, l'un des pays les plus pauvres au monde.

En 2013, l'uranium nigérien a rapporté 70 milliards de Fcfa (env 107 millions d'euros), soit moins de 5% du budget national, à Niamey, a évalué le ministre. Le prix de l'uranium ayant fortement baissé, passant de 190 000 Fcfa le kilo (290 euros) en 2008 à environ 40 000 (61 euros) en 2013, les recettes diminueront encore pour le Niger, qui s'attend à recevoir 20 à 30 milliards de Fcfa (30,5 à 46 millions d'euros) en 2014, a-t-il déploré.

Areva bénéficie d'exonérations d'impôts se montant de 15 à 20 milliards de Fcfa (23 à 30,5 millions d'euros), d'après M. Tchiana.

LIBYE Le Congrès général national libyen décrète l'état d'urgence

Le Congrès général national (CGN, parlement) libyen a décrété samedi l'état d'urgence, après des heurts dans le sud et un flot de rumeurs sur l'implication de partisans de l'ancien régime dans des violences, rapporte la presse locale.

Le Congrès a pris cette décision au cours d'une «séance extraordinaire» consacrée à la situation à Sebha, dans le sud, théâtre d'affrontements tribaux depuis plusieurs jours, a annoncé le chef du gouvernement, Ali Zeidan, à la télévision.

Des affrontements ont repris samedi à Sebha lorsqu'un groupe armé a pris le contrôle d'une base militaire, après plusieurs jours d'une relative accalmie, selon le gouvernement.

La semaine dernière, des combats entre des tribus locales y avaient fait une trentaine de morts.

La Côte d'Ivoire appelle ses ressortissants exilés à rentrer au pays pour intégrer le processus de paix

La Côte d'Ivoire a appelé ses ressortissants exilés et réfugiés au plus fort de la crise post-électorale de 2010-2011 à rentrer au pays pour intégrer le processus de paix.

«L'heure a sonné pour un retour sans hésitation des fils et filles de Côte d'Ivoire qui sont partis du pays au plus fort de la guerre fratricide», a déclaré la ministre ivoirienne de la Solidarité, Anne Désirée Ouloto, lors d'une conférence de presse samedi à

Abidjan. «Il y a un temps pour faire la guerre et un temps pour faire la paix.

Aujourd'hui, il est temps de faire la paix», a-t-elle souligné, assurant que «tous les Ivoiriens doivent comprendre qu'ils ont leur pierre à apporter à l'éification du pays».

Selon la ministre de la Solidarité, en charge également de la cohésion sociale, le président ivoirien Alassane Ouattara et le gouvernement sont disposés à œuvrer pour une pacifica-

tion totale du pays».

De nombreux Ivoiriens majoritairement pro-Gbagbo (ancien président) avaient pris le chemin de l'exil au plus fort la crise post-électorale qui a fait plus de 3.000 morts dans le pays.

Dans la perspective d'une normalisation post-crise, les autorités ivoiriennes ont réitéré leurs appels pour encourager le retour des exilés et réfugiés ivoiriens au pays.

MALI: un ancien juge islamiste arrêté à Tombouctou

Un ancien juge islamiste de Tombouctou, durant l'occupation de cette ville du nord du Mali par des groupes terroristes, a été arrêté vendredi par un détachement des forces armées maliennes, a-t-on indiqué de sources officielles.

L'ancien juge de Tombouctou, Houka Houka Ag Alfousseyni, a été arrêté vendredi par un détachement des forces armées maliennes à Aryaou, dans le secteur d'Assakan, région de Tombouctou, dans le nord-ouest du pays, a fait savoir un communiqué du gouvernement malien samedi.

Il y a trois semaines, l'armée malienne avait annoncé l'arrestation dans la même région de Tombouctou d'Aliou Mahamane Touré, commissaire isla-

miste de Gao durant l'occupation de cette plus grande ville du nord par des groupes terroristes, dont le Mouvement pour l'unité et le jihad en Afrique de l'ouest (Mujao) ayant d'en être chassés par une intervention internationale. Aliou Mahamane Touré, qui avait disparu de Gao peu avant l'arrivée de la force internationale, a été interpellé alors qu'il transportait des armes à moto entre deux bourgades de la région de Tombouctou.

Le gouvernement malien félicite les populations et les encourage à continuer à coopérer avec les forces armées et de sécuriser en vue de mener une lutte implacable contre toute forme d'extrémisme, a-t-on ajouté de mêmes sources.

ONU - SYRIE

Ban Ki-moon salue la décision de l'opposition syrienne de participer à Genève II

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a salué la décision de la Coalition de l'opposition syrienne de prendre part à la conférence de paix dite «Genève II», prévue la semaine prochaine en Suisse.



M. Ban Ki-moon estime que la décision de l'opposition syrienne est «une étape courageuse et historique vers une solution politique négociée à un conflit qui cause tant de misère et de destruction depuis trois ans», indique un communiqué publié samedi par son porte-parole.

Le SG de l'ONU souhaite que l'opposition procède à la formation rapide d'une délégation qui représentera la diversité de l'opposition syrienne, y compris des femmes, ajoute le texte.

La Coalition nationale syrienne (CNS), le principal bloc d'opposition de la Syrie, a annoncé samedi, au terme d'un vote à Istanbul en Turquie, qu'elle se joindrait aux pourparlers

de paix en Syrie. 58 des membres ont voté oui, 14 non, 2 se sont abstenus et 1 a voté blanc.

La conférence de paix Genève II, qui doit débuter mercredi à Montreux (Suisse), a pour objectif de trouver une solution politique susceptible de mettre fin au conflit en Syrie, qui a fait plus de 130.000 morts et des millions de réfugiés et déplacés depuis mars 2011.

L'opposition syrienne de l'intérieur avait annoncé mercredi sa décision de boycotter la conférence internationale sur la paix en Syrie, jugeant qu'un scénario a été préparé à l'avance par les puissances étrangères pour

... Et Washington

Les Etats-Unis ont salué samedi la décision de la Coalition de l'opposition syrienne de prendre part à la conférence de paix «Genève II», prévue la semaine prochaine.

Les membres de la Coalition de l'opposition ont voté, samedi à Istanbul, en faveur de l'envoi d'une délégation en Suisse. Selon les résultats officiels, 58 des membres ont voté oui, 14 non, 2 se sont abstenus et 1 a voté blanc.

Le secrétaire d'Etat, John Kerry a estimé, dans un communiqué, que cette décision est dans l'intérêt de tous les Syriens qui ont terriblement souffert d'une guerre civile sans fin. décider du sort des Syriens.

IRAK - VIOLENCES SÉRIE D'ATTENTATS À BAGHDAD: le bilan s'alourdit à 21 morts

Au moins 21 personnes ont été tuées et plus de soixante blessées samedi à Bagdad dans sept attentats, dont un visant un centre commercial, ont indiqué des responsables hospitaliers et de sécurité. Un précédent bilan faisait état de 16 morts et 52 blessés. Les attaques, dont six attentats à la voiture piégée, ont touché plusieurs quartiers de la capitale irakienne où les violences n'of-

frent aucun répit. Elles ont eu lieu vers 19h30 (16h30 GMT), à l'heure où les habitants sortent dans des cafés, des restaurants ou des magasins. Plus de 600 personnes sont mortes depuis le début du mois de janvier en Irak dans des attaques.

Une de celles de samedi a visé le centre commercial flambant neuf de Mansour, l'un des plus chics de l'ouest de la capitale, où de nom-

breuses familles se retrouvent pour aller au cinéma ou manger dans des restaurants occidentaux. Au moins 5 personnes y sont mortes, et 12 ont été blessées.

Une autre voiture piégée, dans le quartier de Taubchi, a explosé près d'un centre de détention pour mineurs. La crainte d'une évasion a poussé les autorités à boucler la zone. Quatre personnes sont mortes dans cet attentat,

et 13 ont été blessées, selon des responsables.

Ailleurs dans le pays, une double explosion sur un marché a fait trois morts dans la ville de Kirkouk (nord). A Baqouba, un journaliste a été grièvement blessé par des hommes armés qui ont arrêté sa voiture. Il est parvenu à s'enfuir, mais a été touché à trois reprises par les balles de ses agresseurs, selon des sources de sécurité.

UKRAINE: L'opposition a organisé une grande manifestation hier à Kiev

Les dirigeants de l'opposition ukrainienne ont organisé une nouvelle grande manifestation, hier, la huitième depuis le début de la contestation du refus du président Victor Ianoukovitch de signer un accord d'association avec l'Union européenne.

Un député du parti d'opposition Oudar, de Vitali Klitschko, a aussi annoncé vendredi soir qu'une grève générale se prépare. «Aujourd'hui nous avons commencé à préparer une grève nationale», a déclaré Sergueï Kapline à la télévision. Dans ce contexte, le président Ianoukovitch a décidé de ne pas se rendre au forum économique de Davos en Suisse qui s'ouvre mercredi, et sera représenté par son Premier ministre Mykola Azarov. «Le président n'ira pas à Davos. Il restera en Ukraine», a déclaré samedi à l'AFP

une source au sein de l'administration présidentielle. Le chef de l'Etat a aussi limogé vendredi soir le chef de l'administration présidentielle, Sergiy Liovotchkin.

Ce dernier avait soumis sa démission après la dispersion violente d'une manifestation sur la place de l'Indépendance fin novembre, mais M. Ianoukovitch l'avait refusée.

Le porte-parole du président, Darka Tchepak, pourrait aussi quitter son poste, a indiqué une source officielle. Samedi, les opposants pro-européens ukrainiens renforcent leurs barricades à Kiev en prévision de la manifestation d'hier, selon les médias.

M. Ianoukovitch, confronté depuis près de deux mois à un mouvement de contestation, a promulgué vendredi soir

une série de nouvelles lois renforçant les sanctions à l'égard des manifestants, jugées répressives par l'opposition et largement condamnées par les Occidentaux. «Nous revenons au stalinisme. Quand ces lois seront mises en œuvre, la situation en Ukraine sera pire qu'en Russie ou au Bélarus».

«Mais ces lois ne nous font pas peur, elles n'ont fait que mobiliser encore plus les gens. Les protestations vont se poursuivre», a déclaré à l'AFP un des manifestants, Leonid Tertchyni, originaire de la région de Tcherkassk (centre de l'Ukraine). La contestation du gouvernement ukrainien est née du refus fin novembre de M. Ianoukovitch de signer un accord d'association avec l'Union européenne au profit d'un rapprochement avec Moscou.

PALESTINE - ISRAËL

RAIDS AÉRIENS ISRAÉLIENS SUR GHAZA: Deux Palestiniens, dont un enfant, blessés

Deux Palestiniens, dont un enfant, ont été blessés hier dans deux raids aériens menés par l'armée d'occupation israélienne dans la bande de Ghaza, ont indiqué des sources palestiniennes.

L'attaque a visé un Palestinien qui circulait sur une moto au nord de la ville de Ghaza, ont annoncé de sources médicales, précisant qu'ils étaient dans un état «critique».

Un enfant de 12 ans qui se trouvait près du lieu de l'attaque a également été blessé, a-t-on ajouté.

Cinq autres Palestiniens, quatre enfants et une femme, avaient été blessés dans la nuit de mercredi à jeudi dans plusieurs frappes aériennes israéliennes sur la bande de Ghaza.

Deux raids aériens israéliens sur Ghaza

L'armée israélienne a lancé deux raids aériens durant la nuit de samedi à hier dans la bande de Ghaza, a indiqué une source palestinienne.

Cinq Palestiniens, quatre enfants et une femme, avaient été blessés dans la nuit de mercredi à jeudi lors de plusieurs frappes aériennes israéliennes sur la bande de Ghaza, selon des sources palestiniennes.

DIPLOMATIE

Le Premier ministre japonais appelle la Chine et Corée du Sud à un Sommet



Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a appelé hier à un sommet avec la Chine et la Corée du Sud, pour résoudre les tensions nées de disputes territoriales ou liées à l'histoire.

«Nous devons organiser un sommet et avoir des discussions franches», a déclaré le Premier ministre lors d'un entretien avec la chaîne publique NHK, deux jours après une proposition en ce sens du ministère des Affaires étrangères.

En froid avec ses voisins depuis plus d'un an, Tokyo propose régulièrement la tenue d'un tel sommet, en vain jusqu'à présent.

Pékin et Séoul ont écarté toute rencontre, pour le moment, avec le Premier ministre conservateur dont ils condamnent ce qu'ils considèrent comme des penchants militaristes et nationalistes. Le 26 décembre, Shinzo Abe a notamment déclenché la colère de Pékin et Séoul en se rendant au sanctuaire shintoïste Yasukuni de Tokyo, où sont honorés 2,5 millions de morts tombés pour le Japon, mais surtout 14 criminels de guerre condamnés après 1945.

APS

Programme du lundi 20 janvier 2014

TF1

06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm de suspense L'ombre de la peur
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Loterie Tirage du Loto
20h37 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Téléfilm humoristique Clem 77 Inédit
22h45 Série policière New York Unité Spéciale 7
23h30 Série policière New York Unité Spéciale 7

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h40 Magazine de services Comment ça va bien !
16h50 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles
18h30 Talk show L'émission pour tous
19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h39 Magazine sportif Un objet, un exploit
20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
20h45 Météo 2
20h47 Série policière Castle 777 Inédit
21h30 Série policière Castle 7
22h15 Série policière Castle 7
23h00 Débat Mots croisés 7

3

07h40 Série d'animation Nos voisins les Marsupilamis
08h06 Série d'animation Nos voisins les Marsupilamis
08h30 Série d'animation Les as de la jungle à la rescoussse
08h50 Société Des histoires et des vies (ière partie)

09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h45 Magazine du consommateur Consomag

10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo

12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte

13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Série policière Un cas pour deux

16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry

17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam

18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional

19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national

19h58 Météo

20h00 Magazine sportif Tout le sport

20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Société La France en face, le scandale du logement 77 Inédit

22h35 Grand Soir 3

23h40 Météo

23h45 Société Seuls, du jour au lendemain

CANAL+

08h00 Divertissement La semaine du zapping

08h15 Série d'animation Les Simpson

08h40 Drame The Impossible 777

10h28 Série humoristique Vice versa

10h30 Comédie Stars 807

12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition

12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie

14h00 Comédie Pauline détective 777

15h40 Divertissement La caméra planquée de François Damiens

15h45 Magazine d'actualité Le tube

16h20 Thriller Passion 777

18h00 Divertissement Zapping

18h05 Divertissement Le Before du grand journal

18h40 Le JT

19h05 Talk show Le grand journal

20h00 Talk show Le grand journal, la suite

20h20 Divertissement Le petit journal

20h55 Série humoristique Kaboul Kitchen 777 Inédit

21h25 Série humoristique Kaboul Kitchen 777

22h00 Série humoristique Kaboul Kitchen 777

22h35 Magazine d'information Spécial investigation

23h25 Magazine du multimédia L'œil de Links

23h55 Drame Augustine 777

M6

07h45 Dessin animé Princesse Sofia Inédit

08h10 Dessin animé Les blagues de Toto

08h25 Dessin animé Le petit Nicolas

08h40 Série d'animation Martine

08h45 Météo

08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique

10h00 Météo

10h05 Jeu Les reines du shopping

11h00 Série humoristique Drop Dead Diva

11h45 Série humoristique Drop Dead Diva

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h05 Série humoristique Scènes de ménages

13h40 Météo

13h45 Téléfilm dramatique Du courage et du cœur

15h40 Série policière Body of Proof 7

16h25 Jeu Les reines du shopping

17h30 Jeu Un dîner presque parfait

18h40 Magazine d'information 100 % mag

19h40 Météo

19h45 Le 19.45

20h05 Série humoristique Scènes de ménages

20h50 Téléréalité Top chef 777 Inédit

23h40 Téléréalité «Top chef» : que sont-ils devenus ? 777 Inédit

00h50 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi

02h00 Série sentimentale A Gifted Man

02h45 Météo

02h50 Clips M6 Music

TÉLÉ

La sélection

TF1**20h50****Clem**

Résumé

Le patron de Caroline s'est volatilisé avec la caisse. Voici sans emploi et sans indemnités, de surcroît soupçonnée d'être la complice d'une faillite frauduleuse. Sans revenus certes, mais toujours pleine de ressources, Caroline se bat pour reconstruire sa vie professionnelle. L'arrivée de Julien dans la colocation provoque des tensions entre Clem et Jérôme, mais aussi des nuits blanches pour tout le monde, car Valentine ne dort plus. Hicham et Alyzée leur posent un ultimatum, car les tensions deviennent tellement vives qu'il sera bientôt impossible pour les colocataires de vivre ensemble. Comment faire revenir le calme ?...

2**20h45****Castle**

Résumé

Eric Vaughn, un milliardaire, partage un repas d'affaires avec ses associés. Mais durant le dîner, l'un des convives meurt empoisonné. Castle et Beckett trouvent des traces de poison dans l'assiette de la victime et comprennent bientôt que l'assassin s'est trompé de cible : la personne qu'il voulait voir disparaître était Vaughn. Beckett est donc chargé d'assurer la protection du riche et charmant entrepreneur dont la vie est menacée. En fréquentant cet homme séduisant, la policière réalise que sa relation avec Castle est devenue monotone. De son côté, celui-ci est rongé par la jalousie et se met en tête de résoudre lui-même l'affaire pour la reconquérir...

3**20h45****La France en face, le scandale du logement**

Résumé

La difficulté de se loger décemment et à un prix convenable en France pèse sur les trois-quarts des ménages. Par ailleurs, pour palier la demande, il faudrait mettre en chantier 500 000 logements chaque année, alors que seulement 300 000 sont construits. Alors que la France est l'un des pays les plus riches du monde, elle est incapable d'offrir à de nombreux habitants un logement décent en phase avec leurs revenus. Dix millions de personnes sont touchées de près ou de loin par la crise du logement. Des témoignages illustrent ce scandale et dressent un état des lieux alarmant.

CANAL+**20h55****Kaboul Kitchen**

Résumé

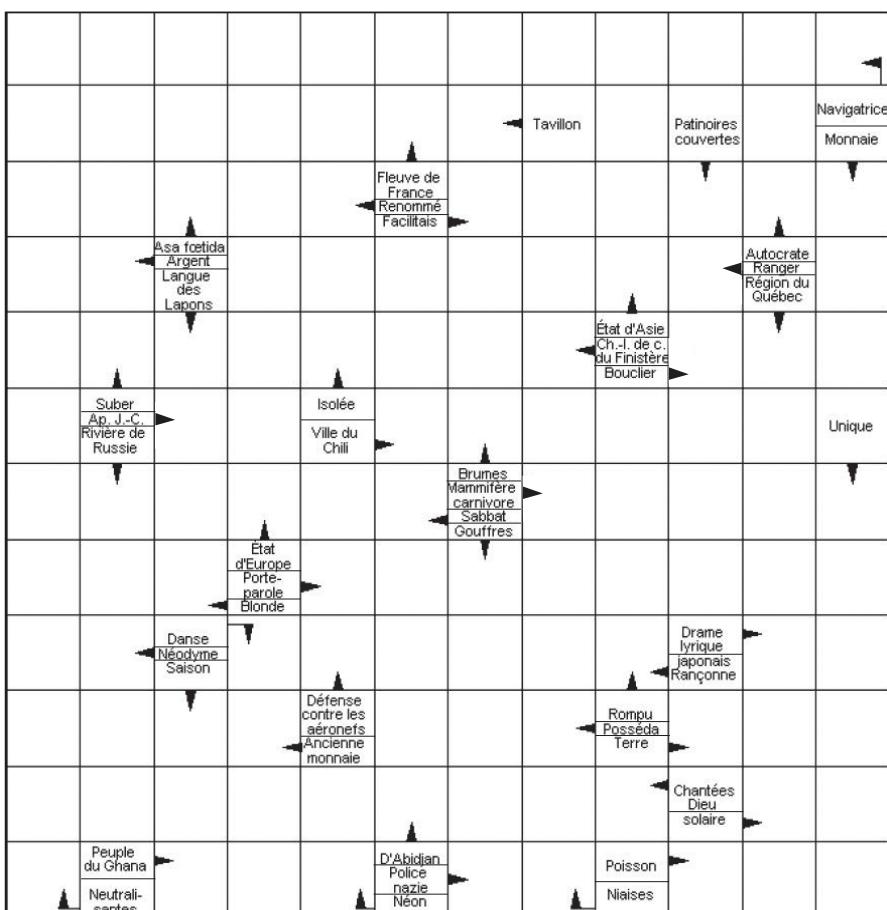
Les agents de la CIA en poste à Kaboul, dirigés par Harvey Stein, ont une bonne idée : utiliser le restaurant de Jacky pour organiser certaines de leurs opérations secrètes. Jacky, qui doit beaucoup aux Américains, se voit mal refuser son concours. C'est ainsi qu'il se retrouve avec des gogo-danseuses dans son établissement. Les filles sont là pour piéger la cible des services secrets américains. Quand le traquenard se met en place, Jacky comprend, trop tard, qu'il est très impliqué dans l'affaire...

M6**20h50****Top chef**

Résumé

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas. Ou peu. Cette année, dix candidats emblématiques des saisons précédentes reviennent tenter leur chance et se frotter aux douze nouveaux chefs en compétition. Lors de cette première émission, ces dix «anciens» s'affrontent pour déterminer lesquels d'entre eux pourront intégrer la saison 2014. Autre nouveauté, aux membres habituels du jury, toujours composé de Ghislaine Arabien, Jean-François Piège, Thierry Marx et Christian Constant, s'ajoutent des inspecteurs du prestigieux Guide Michelin, qu'il faudra séduire également. Tout comme les invités étonnantes qui se succèderont durant la saison, des chefs comme Georges Blanc ou Dominique Loiseau, mais aussi le Premier ministre belge, Elio di Rupo, ou encore Kev Adams et l'équipe de la série «Soda».

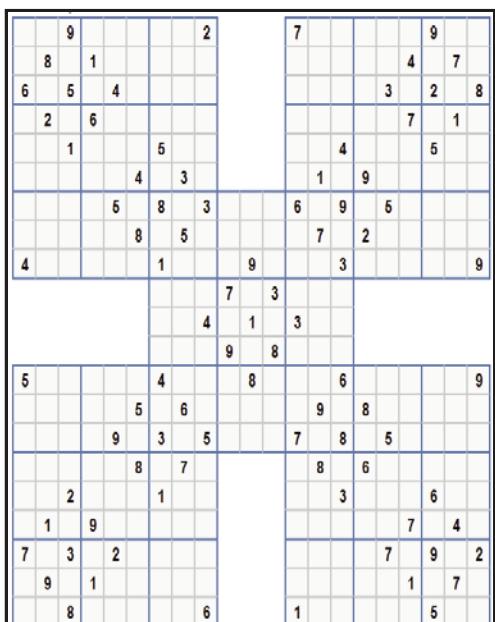
Mots fléchés n°486



Samouraï-sudoku n°486

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°486

Horizontalement:

1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de 4.Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grossso
- 6.Ville d'Italie - Einsteinium
- 7.Silicium - Riv. de Rouma-

rie - Tour - Simon

8.épiphète - Baie des côtes de Honshu

9.Décliner

10.Infini - Addition - Ga-

min de Paris

11.Tend des filets pour pren-

dre des oiseaux - Tête

12.Personnes ayant leurs ré-

sidences habituelles à l'étranger

Verticalement:

- 1.Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
- 2.Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
- 3.Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - étain
- 4.Fille de Cadmos - Retarder
- 5.Objectifs - Médicalement dont l'alcool est l'excipient
- 6.Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
- 7.Candide - Racaille
- 8.Déca - Neptunium - Adj. possessif - Cadmium
- 9.Amaigrir - Individu
- 10.Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie
- 11.Colère - Problème - Trinitrotoluène
- 12.Tromperies

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Mieux vaut l'eau avec laquelle tu t'es lavé que celle que tu as bue.

Proverbe algérien

Si Dieu ne pardonnait pas, le Ciel serait vide.

Proverbe berbère

Si la parole est d'argent alors le silence est d'or.

Proverbe arabe

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître

Proverbe français

C'est arrivé un 20 Janvier

1981 : Ronald Reagan devient le 40^e président des États-Unis.

1981 : libérations des otages américains en Iran.

1986 : Paris et Londres se mettent d'accord pour la construction d'un tunnel sous la Manche.

1989 : George Bush devient le 41^e président des États-Unis.

1993 : Bill Clinton devient le 42^e président des États-Unis.

1996 : élection de Yasser Arafat aux élections générales palestiniennes

1998 : réélection de Václav Havel à la tête de la République tchèque.

1999 : arrestation du général argentin Reynaldo Bignone.

2001 : Philippines : Gloria Macapagal-Arroyo succède à Joseph Estrada.

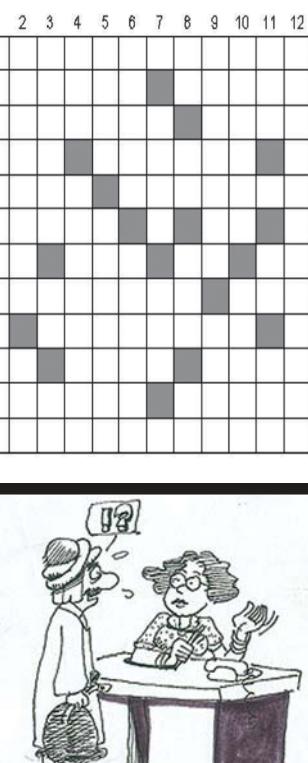
2001 : George Walker Bush devient le 43^e président des États-Unis.

2009 : Barack Obama devient le 44^e président des États-Unis.

Célébrations :

- États-Unis : Inauguration Day, jour d'investiture au cours duquel le président élu prête serment et prend ses fonctions comme président des États-Unis.

- États-Unis : National Day of Renewal and Reconciliation (Journée nationale du Renouveau et de la Réconciliation), décreté par le président Barack Obama en 2009.



MONDIAL-2014 (TOURNOI QUALIFICATIF) L'Algérien Hamza Bouali qualifié à Dubai

L'athlète algérien de powerlifting handicapé, Hamza Bouali s'est qualifié pour le Championnat du monde de la discipline, prévu à Dubai du 4 au 11 avril prochain, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Hamza Bouali s'est qualifié grâce à sa performance et médaille d'argent obtenue, lors du tournoi international qualification qui s'est déroulé à Eger en Hongrie du 10 au 16 janvier. L'athlète a soulevé une barre de 190kg à son second essai, derrière le médaillé d'or l'Emirati Khalaf Mohamed Khamis (220kg) et devant le Bulgare Spafov Spas (160kg). Au classement général, l'Algérie, grâce à la médaille de Hamza Bouali, a terminé le tournoi en 12^e position sur 22 pays participants. La première place est revenue à la Jordanie. "On est satisfait de la performance de Hamza qui a su tirer son épingle dans un groupe constitué de huit powerlifters. La compétition fut dans son ensemble



très relevée, vu qu'elle était le dernier tournoi qualificatif au Mondial de Dubai", a déclaré l'entraîneur national, Mohamed Benatta, ajoutant qu'en plus de la place de Hamza Bouali, l'Algérie a eu deux autres billets pour le prochain mondial, en attendant d'autres athlètes qui pourront se qualifier lors du championnat d'Algérie, prévu le 17 février prochain à Alger. En effet, la Fédération algérienne handisport (FAH) devait dépecher six athlètes pour le rendez-vous d'Eger, pour qualifier le maximum d'athlètes au Mondial-2014. Néanmoins, un problème administratif indépendam-

ment de la fédération a privé cinq athlètes de prendre part à la compétition, et seuls Hamza Bouali et l'entraîneur national ont pu être présents. Les cinq athlètes ont eu un refus catégorique à la demande de visa de la part du consulat de Hongrie en Algérie, prétextant que ses athlètes ne vont pas revenir. Un refus qui n'a été du goût des services du ministère de la Jeunesse et des Sports et même celui des Affaires étrangères (AE). Les services consulaires de la Hongrie en Algérie ont été destinataires d'une sévère lettre de protestation et de mécontentement. Devant ce dilemme, le

fédération a privé cinq athlètes de prendre part à la compétition, et seuls Hamza Bouali et l'entraîneur national ont pu être présents. Les cinq athlètes ont eu un refus catégorique à la demande de visa de la part du consulat de Hongrie en Algérie, prétextant que ses athlètes ne vont pas revenir. Un refus qui n'a été du goût des services du ministère de la Jeunesse et des Sports et même celui des Affaires étrangères (AE). Les services consulaires de la Hongrie en Algérie ont été destinataires d'une sévère lettre de protestation et de mécontentement. Devant ce dilemme, le

19^e CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME CAA : les stars africaines seront au rendez-vous de Marrakech

Les meilleurs athlètes du continent seront au rendez-vous des 19^{es} championnats d'Afrique d'athlétisme prévus à Marrakech (Maroc) du 10 au 14 août prochain, a indiqué, samedi à Dakar, le président de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA). «Incontestablement, nous aurons la crème du continent à Marrakech», a déclaré Hamad Kalkaba Malboum, en marge de la réunion du bureau exécutif de l'instance dirigeante de l'athlétisme qui se tient à Dakar ce week-end. La participation de la crème de l'athlétisme africain aux 19^{es} championnats est d'autant plus sûre que cette compétition se tiendra à un mois de la Coupe du monde d'athlétisme prévue dans la même ville marocaine, a signalé le président de la CAA. Le bureau exécutif de la Confédération, constitué du président de la CAA, des vice-présidents et du secrétaire général, se penchera pendant ces deux jours sur les plans stratégique et marketing de l'instance dirigeante de l'athlétisme africain. «C'est nécessaire de voir les perspectives parce qu'il est incompréhensible que l'IAAF (Fédération internationale d'athlétisme) s'enrichisse en organisant des compétitions où prennent part nos meilleurs athlètes alors que la CAA n'arrive pas à faire de même», a estimé M. Malboum. Cette rencontre de deux jours doit permettre de voir comment aller chercher les moyens de développer l'athlétisme continental à travers un bon programme marketing, a-t-il indiqué. L'ouverture de la réunion du bureau de la CAA a eu lieu samedi en présence du président de l'IAAF, Lamine Diack et du ministre sénégalais des Sports et de la Vie associative, Mbagnick Ndiaye.

TENNIS : OPEN D'AUSTRALIE S. Williams éliminée par A.Ivanovic

La n°1 mondiale de tennis, Serena Williams, a été éliminée en huitièmes de finale de l'Open d'Australie par la Serbe Ana Ivanovic, tête de série n°14, en trois sets 4-6, 6-3, 6-3, hier à Melbourne. Il s'agit d'une nouvelle déception pour l'Américaine à Melbourne, où elle s'est imposée cinq fois (2003, 2005, 2007, 2009, 2010). Elle avait déjà été éliminée en huitièmes il y a deux ans, par la Russe Ekaterina Makarova, et en quart l'an passé, par l'Américaine Sloane Stephens. La cadette des sœurs Williams devra attendre pour décrocher un 18^e titre du Grand Chelem et imiter Chris Evert et Martina Navratilova. Elle avait abordé ce tournoi avec le statut de grande favorite, après avoir dominé les deux dernières saisons, remportant quatre tournois du Grand Chelem (Wimbledon 2012, US Open 2012 et 2013, Roland-Garros 2013), les JO-2012 et deux fois le Masters. Depuis l'édition précédente de l'Open d'Australie, elle n'avait connu que trois défaites en 80 matches, dont deux subies face à la Belge Victoria Azarenka, n°2 mondiale.

CROSS-COUNTRY Illustration des athlètes de Jil Jadid filles et Abtal Wahran garçons à la phase de wilaya d'Oran

Les coureurs des associations sportives Jil Jadid (filles) et Abtal Wahran (garçons) se sont illustrés au championnat de wilaya d'Oran de cross-country, qui s'est déroulé samedi à l'hippodrome "Antar Ibn Cheddad" d'Es-Sénia (Oran). Cette manifestation sportive de masse, qui marque l'ouverture de la saison de cross-country au niveau de la wilaya d'Oran, a connu une participation de 477 crossmen et cross-women représentant 16 clubs et associations affiliées à la ligue de wilaya d'Oran d'athlétisme dans les catégories poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors et séniors sur des distances allant de 1.200 mètres à 10.000 mètres.

Selon le président de la ligue oranaise, M. Mekki Mohamed, il s'agit d'un test pour les clubs de la wilaya d'Oran visant notamment à jauger le niveau des athlètes avant la phase ré-

gionale, prévue la semaine prochain à Tlemcen. Cette phase wilaya a été bénéfique pour les athlètes d'Oran afin d'améliorer leurs performances et de bien se préparer pour le prochain rendez-vous, a-t-il souligné.

Le niveau technique de la compétition a été jugé «appréciable» et les courses se sont déroulées dans de très bonnes conditions, a-t-on indiqué. La phase régionale aura lieu le 25 janvier en cours à Tlemcen, qualificative pour la phase finale du championnat d'Algérie de cross country 2014 qui se déroulera le 15 février prochain sur le parcours des «Ruines romaines» à Tazoult (Batna).

Les trois premiers de chaque catégorie se sont distingués dans ce championnat de wilaya ont été récompensés par des cadeaux, lors de la cérémonie de clôture en présence des membres de la ligue oranaise



d'athlétisme et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

Solution Samurai-sudoku N°485

8	6	2	9	7	4	1	3	6
3	7	6	5	2	1	4	8	9
4	1	9	6	8	3	7	2	5
9	8	4	3	6	7	2	5	1
2	6	1	4	9	5	3	7	8
7	3	8	6	1	2	6	9	4
6	2	7	1	5	8	9	4	3
5	9	3	2	4	6	8	1	7
1	4	8	7	3	9	5	6	2

3	8	5	9	7	4	6	2	1
2	9	1	8	3	6	4	5	7
4	7	6	1	2	5	3	9	8

5	3	1	8	6	9	7	2	4
2	4	8	1	7	3	6	5	9
6	9	7	5	2	4	1	3	8
3	5	6	8	7	4	9	1	2

3	2	1	6	8	4	7		
8	1	2	7	4	5	9	6	3
4	7	6	3	9	8	5	1	2
3	2	5	6	8	7	4	9	1

Solution Mots Croisés N°485

VALERIANELLE
ABASIE■IRIAN
IAMBE■SAISON
SCARLATINE■S
SU■O■MASERU■
ELEUSIS■SABA
LE■FADES■GAI
L■DECO■STEYR
ETA■CNR■A■EE
R■RYAN■SIC■L
INDIGESTE■AL
E■ENESCO■THE

PLAISANTERIE
HAINE■OUTIL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVÉE
LUTZ■CREDIT■
ETREC■TINTE
S■ESPOO■ESE■

Solution Mots Fléchés N°485

CAN 2014

DU 16 AU 25 JANVIER 2014



Harcha

Algérie - Congo
GR B
(HOMMES)

18H15



Harcha

Algérie - RD Congo
GR A
(DAMES)

13H45

Les Verts se mettent bien en confiance

S. Ben

En se qualifiant aux quarts de finale tout comme les deux favoris, la Tunisie, championne d'Afrique en titre, et l'Egypte, la sélection algérienne de handball (hommes) se met bien en confiance après trois victoires consécutives. Et les deux derniers matchs du premier tour, aujourd'hui, contre le Congo et demain contre le Maroc, ne seront que des rencontres de rectification et surtout de préparation des demi-finales. Oui, des demi-finales !

Car, en terminant à la première place de son groupe, l'Algérie jouera les quarts de finales contre le 4^e du groupe A, apparemment ce sera entre le Sénégal et le Cameroun, car l'Egypte et la Tunisie sont certainement intouchables.

Ainsi, grâce à sa 3^e victoire de suite dans la compétition, contre une vaillante équipe d'Angola 23-19, samedi dernier à la salle Harcha (Alger), les Verts ont effectué un parcours sans faute (6 points sur 6 possibles). Ce qui explique leur position de leader du groupe B. Ils ne peuvent plus être rejoint par le 5^e et 6^e, les deux non qualifiés au prochain tour (actuellement RD Congo et Nigeria), à deux journées de la fin de la phase de poules. Comme vendredi contre la RD Congo, le Sept algérien s'est heurté à un coriace adversaire qui lui a tenu la drague haute avant de s'incliner face à plus fort. Le décor n'a pas différé des autres rencontres disputées jeudi et vendredi: une salle Harcha des grands jours bondée, avec des supporters plus exactement derrière leur équipe nationale qui monte en puissance au fur et à mesure que la compétition avance.

Pour ce match, l'entraîneur national, Réda Zeguili, a dû composer sans son pivot Mouloud Mokrani qui souffre du dos mais qui devrait être récupéré, sans problème, pour le reste de la compétition.

Le "vétérane" Hichem Boudrali l'a remplacé alors malgré son âge avancé (37 ans) et a tenu à merveille sa place,



en faisant parler son expérience acquise lors des 8 phases finales de Coupes d'Afrique des nations disputées, Alger-2014 inclusive. Comme toujours, le gardien de but Slahdji était omniprésent pour "sauver la baraque" au moment où l'adversaire se faisait de plus en plus menaçant, sans pour autant réussir à revenir au score qui affichera, à la fin, un 23-19, synonyme de 3^e victoire et de qualification en quarts. Après une journée de repos, hier, l'équipe nationale replongera dans la compétition, aujourd'hui avec un test contre le Congo puis un autre, le lendemain, face au Maroc avec l'objectif de terminer en tête du groupe.

Dans le même groupe, la sélection congolaise messieurs de handball a battu son homologue nigériane sur le score de 32 à 28, mi-temps (17-15).

Le Congo décroche ainsi sa deuxième victoire après la défaite concédée face au Maroc (23-36), vendredi, et son succès face à la RD Congo (36-33) lors de la 1^e journée du groupe B, disputée jeudi. Et justement, la sélection marocaine s'est imposée sur le fil face à son homologue de la RD Congo sur le score de 25 à 24, mi-temps (12-12) samedi à la salle de la Coupe d'Algérie (Alger). Le Maroc décroche ainsi sa deuxième victoire après celle remportée face au Congo (36-23). Les Marocains pointent à la 2^e place du groupe B avec

quatre points.

Pour le compte de la même journée,

le Congo s'est imposé devant le Nigéria (32-28).

Dans le groupe A, la Libye et le Cameroun se sont neutralisés 21-21, (mi-temps: 10-13) à la Coupe d'Algérie. L'Egypte a battu le Gabon (30-21), à la salle Harcha Hacène d'Alger. À la faveur de cette victoire, les Egyptiens rejoignent la Tunisie en tête du classement avec 6 points, alors que le Gabon reste dernier du groupe A (0 point). D'autre part et chez les dames, il s'agissait juste du groupe B, car le groupe A était au repos.

Ainsi, la sélection anglaise, championne d'Afrique en titre, s'est largement imposée face à la Guinée sur le score de 44-14 mi-temps: (23-7) à la salle de Chérifa (Algier) en match comptant pour la 2^e journée de la Coupe d'Afrique des nations de handball CAN-2014 (Groupe-B). Grâce à cette victoire les Anglaises restent en tête du groupe B avec quatre points en compagnie des Tunisiennes qu'elles rencontreront lors de la prochaine journée, prévue demain à la Coupe (14h15), pour la première place du groupe B. Enfin, le deuxième match du groupe B, disputé plus tôt, a vu la victoire de la Tunisie contre le Congo 32-16.

LA GAZETTE DE LA 21^E ÉDITION

PRÉCAUTION: le staff technique des Verts n'a voulu prendre aucun risque dans la 21^e Coupe d'Afrique des nations. Il a préféré ne pas aligner Mouloud Mokrani, pourtant légèrement blessé au dos. "Nous avons déjà un blessé (Berriah), nous ne pouvons le faire jouer au risque de compliquer son cas", a précisé un membre du staff technique de la sélection algérienne.

GARDIENS DE BUT : Les deux gardiens de but des équipes de la RD Congo et du Maroc ont réalisé, chacun, une excellente prestation lors du match entre les deux formations. Les deux keepers ont réussi des arrêts spectaculaires. Un duel à distance palpitant qui a tenu en haleine le public de la salle de la Coupe.

SPORTIVITE: Les joueuses de la Guinée corrigées par l'Angola (44-14) ont affiché une grande sportivité en saluant la performance de leurs adversaires. "Elle est vraiment merveilleuse cette équipe d'Angola. Elle confirme chaque jour son statut de géant du handball féminin africain", a déclaré la joueuse guinéenne Azenaid Danila José.

HEROS: Le gardien algérien Abdelmalek Slahdji est devenu le héros du public de la salle Harcha qui scande son nom après chacune de ses prouesses. "Le public m'encourageait même quand j'encaissais des buts. Cela me donnait une grande volonté pour ne pas le décevoir. Bravo à lui", a lancé Slahdji.

MATCH NUL: La CAN-2014 a enregistré samedi le premier match nul chez les messieurs à l'occasion du match Libye-Cameroun (21-21). La compétition féminine avait connu son premier match nul, lors de la 1^e journée, à l'issue de la rencontre Algérie - Sénégal (27-27) jeudi à la salle Harcha.

TUNISIE : le joueur tunisien Mahmoud Gharbi a reconnu après la victoire de son équipe face au Sénégal (37-22), qu'il y avait "beaucoup de déchet" dans le jeu des Aigles de Carthage notamment en attaque. "C'est une belle victoire pour nous, mais il y a plusieurs choses à corriger surtout devant. Pour gagner la coupe d'Afrique, il faut battre toutes les équipes : je pense ici à l'Algérie et à l'Egypte", a-t-il dit.

S. B.

LE POINT DES GROUPES

HOMMES

Groupe A (3^e journée)

Résultats :

Sénégal - Tunisie	22-37
Libye - Cameroun	21-21
Egypte - Gabon	30-21

Classement

	Pts	J	Diff
1. Tunisie	6	3	+34 QUALIFIEE
2. Egypte	6	3	+31 QUALIFIEE
3. Cameroun	3	3	-9
4. Sénégal	2	3	-14
5. Libye	1	3	-21
6. Gabon	0	3	-21

Déjà joués (1^{re} journée) :

Egypte - Sénégal	32-21
Tunisie - Libye	27-18
Cameroun - Gabon	28-26

2^e journée :

Libye - Sénégal	23-35
Gabon - Tunisie	23-33
Cameroun - Egypte	22-33

Groupe B

Résultats :

Nigeria - Congo	28-32
Maroc - RD Congo	25-24
Algérie - Angola	23-19

Classement

	Pts	J	Diff
1. Algérie	6	3	+25
2. Angola	4	3	+10
- Maroc	4	3	+8
- Congo	4	3	-6
5. RD Congo	0	3	-7
- Nigeria	0	3	-30

Déjà joué : 1^{re} journée

Congo - RD Congo	36-33
Maroc - Angola	23-29
Algérie - Nigeria	34-16

2^e journée :

Congo - Maroc	23-36
Nigeria - Angola	19-27
RD Congo - Algérie	23-26

DAMES :

Groupe B (2^e journée)

Résultats :

Congo - Tunisie	30-32
Guinée - Angola	14-44

Classement

	Pts	J	Diff
1. Angola	4	2	+45
- Tunisie	4	2	+18
3. Congo	0	2	-17
- Guinée	0	2	-48

Déjà joué : 1^{re} journée:

Tunisie - Guinée	32-16
Angola - Congo	33-18

PROGRAMME :

Hommes :

Aujourd'hui :

Groupe A :

14h15 : Sénégal - Gabon (Coupeole)
16h00 : Tunisie - Cameroun (Harcha)
18h45 : Egypte - Libye (Couple)

Groupe B :

16h30 : Angola - RD Congo (Coupeole)
18h15 : Algérie - Congo (Harcha)
20h30 : Maroc - Nigéria (Harcha)

Dames :

Aujourd'hui :

Groupe A :

13h45 : Algérie - RD Congo (Harcha)
15h00 : Cameroun - Sénégal (Chérifa)

Groupe B :

14h15 : Angola - Tunisie (Coupeole)
15h00 : Guinée - Congo (Chérifa)

CAN 2014

DU 16 AU 25 JANVIER 2014



Harcha

Algérie - Congo
GR B (HOMMES)
18H15



Harcha

Algérie - RD Congo
GR A (DAMES)
13H45

ILS ONT DÉCLARÉ

Déclarations recueillies à l'issue du match Algérie - Angola 23-19, disputé samedi dernier à la salle Harcha Hacene d'Alger dans le cadre de la 3^e journée de la Coupe d'Afrique des nations 2014 de handball (CAN-2014) qui se dispute du 16 au 25 janvier, alors que la journée d'hier a été celle du repos pour toutes les équipes en lice (hommes et dames) :

Réda Zeguili (entraîneur - Algérie) : "Mon équipe continue à monter en puissance, ces victoires sont importantes sur le plan psychologique. Ces matches de bon niveau que nous disputons me permettent de rectifier les erreurs constatées, notamment en défense, lors de nos précédents stages au cours desquels nous n'avons pas affronté des sparring-partners à la hauteur. Je note avec satisfaction l'amélioration de la cohésion entre mes joueurs. Après Berriah, out pour le reste du tournoi, j'ai dû composer aujourd'hui (samedi) sans Mokrani. Il se repose et je ne sais pas si je vais pouvoir le récupérer pour le Congo. Ce sont les aléas du sport".

Manuel Caxito (entraîneur adjoint - Angola) : "L'équipe qui a fait le moins d'erreurs a gagné. Je félicite l'Algérie pour sa victoire, avec les joueurs que nous avons affrontés samedi, elle peut aller loin dans la compétition. Je remercie mes joueurs qui ont livré un bon match malgré la défaite. Nous avons la chance d'avoir cette équipe".

Sassi Boultif (arrière - Algérie) : "C'est difficile d'enchaîner 3 matches de suite, il y a une débauche d'énergie qui se fait ressentir. Il faut cependant garder la concentration. Nous n'avons pas douté lorsque l'Angola a commencé à réduire la marque mais c'était difficile de garder 2 ou 3 buts d'avance. La journée de repos de dimanche est tombée à pic pour recharge les batteries".

Tahar Labane (demi-centre) : "Nous sommes contents de cette victoire qui était difficile à arracher contre un Angola qui pratique du beau handball. Le plus important était d'avoir gardé notre avance au tableau d'affichage et de terminer le match sans joueurs blessés. Ce match fut plus dur que contre la RD Congo mais nous étions appliqués".

Abdelkader Rahim (ailier - Algérie) : "C'était l'un des matches les plus aboutis, notre niveau est en progression et notre équipe commence à avoir un fond de jeu malgré de petites erreurs et de petits réglages à apporter. La salle Harcha est mythique, c'est l'une des plus belles salles en Afrique et peut-être au monde du côté de l'ambiance, on ne peut que bien jouer et être bon".

Rabah Soudani (arrière - Algérie) : "Trois matches et trois victoires avant une journée de repos, c'est ce que j'appelle un contrat rempli. On va se reposer avant le Congo et le Maroc pour récupérer le maximum de forces et être au top pour le reste de la compétition".

Anis Zamoum (arrière - Algérie) : "L'équipe anglaise est très bonne, on a donné le maximum et gagné avec 4 buts d'écart. Il reste deux matches pour confirmer notre 1^{re} place et affronter le 4^e du groupe A en quarts de finale. Nous étions plus à l'aise que contre la RD Congo même si l'Angola était plus fort".

MESSAOUD BERKOUS (ALGÉRIE)

«Notre équipe sera plus forte à partir des quarts de finale»

La sélection algérienne masculine de handball sera "plus forte à partir des quarts de finale" de la 21^e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) qui se déroule à Alger du 16 au 25 janvier, selon le joueur des Verts, Messaoud Berkous.

"Notre équipe retrouve le rythme au fur et à mesure et elle sera plus forte à partir des quarts de finale. Nous commençons à nous rapprocher de la cohésion recherchée, ce qui se répercute positivement sur notre rendement lors de nos prochaines sorties à commencer par celle de ce soir face à l'Angola" a déclaré l'arrière gauche de la sélection algérienne. Analysant le match face à la RD Congo (victoire 26-23) vendredi à la salle Harcha, le joueur du GS Pétroliers aux 82 sélections, estime que l'adversaire est "coriace" et aura son mot à dire dans le



groupe B. "Nous devons améliorer la gestion de l'avantage pris au cours des matches. L'objectif est de se qualifier au prochain Mondial, mais nous voulons

plus", a-t-il avoué. Le staff technique algérien qui a perdu Abderrahim Berriah à cause d'une blessure contractée face au Niger (34-16), était très inquiet pour Mouloud Mokrani qui a ressenti des douleurs au dos après le match de la RDC.

"Les médecins nous ont rassuré pour Mokrani qui sera de la partie ce soir face à l'Angola. Une ostéopathe est restée jusqu'à minuit avec lui et a donné son feu vert", a précisé à l'APS le directeur technique national (DTN), Habib Kheraïffa.

Grâce à sa 3^e victoire de suite dans la compétition, contre une vaillante équipe d'Angola 23-19, samedi dernier à la salle Harcha (Alger), les Verts ont effectué un parcours sans faute (6 points sur 6 possibles). Ce qui explique leur position de leader du groupe B. Ils ne peuvent plus être rejoints par le 5^e et 6^e, les deux non qualifiés au prochain tour (actuellement RD C et Nigeria).

ABDELKADER RAHIM JOUEUR DE L'USAM (NÎMES)
«Nous sommes outsiders dans cette CAN 2014»

A l'occasion de la CAN 2014 organisée en Algérie, plusieurs internationaux africains ont rejoint leur équipe nationale afin de se préparer au mieux.

présent.

On rappelle que lors de la dernière CAN vous échouez en finale, mais cette fois-ci vous aurez le public à vos côtés, avez-vous des chances de gagner cette fameuse Coupe d'Afrique ?

J'ai rejoint ma sélection qui a l'ambition bien sûr de gagner cette coupe à domicile. On va jouer devant 10 000 personnes avec une salle toute neuve et une ambiance de feu, je vous invite à regarder les matchs à la télé, c'est fou comme ambiance.

Vous êtes favori ? Outsider ?
Non, non, les favoris sont les Tunisiens qu'on respecte beaucoup. On peut considérer que cinq à six équipes ont leur mot à dire, donc nous sommes plutôt outsider même si on est à la maison.

Tu débutes une carrière en LNH et tu es international ?
Qu'est-ce qu'on peut te souhaiter de plus ?

J'ai déjà beaucoup de chance d'être dans un groupe comme celui de Nîmes avec des joueurs comme Guillaume Saurina, Haoua ou Idrissi. J'essaye de me mettre à leur niveau et mon objectif est d'atteindre leur niveau. J'ai le souhait de réussir une grande carrière ici et je veux m'inscrire sur du long terme avec la volonté de tous bien sûr. Enfin pour finir vous pouvez me souhaiter la réussite, le maintien rapide avec Nîmes et gagner des titres avec ma sélection.

Un dernier mot ?

Je remercie mon président David Tebib et mon coach Jérôme Chauvet, d'attacher de l'importance à mon désir d'aller représenter mon pays d'origine. J'espère qu'ils feront le voyage pour venir voir la finale à laquelle je rêve de participer.

BLESSURE
L'Algérien Mokrani "out" contre l'Angola

Le pivot de la sélection algérienne de handball, Moulood Mokrani, n'a pu disputer le match de samedi dernier contre l'Angola à la salle Harcha Hacene (Alger) dans le cadre de la 3^e journée de la CAN-2014 (messieurs), selon le staff médical. "Mokrani a été touché vendredi contre la RD Congo au dos, on ne peut pas courir le risque d'en incorporer ce soir, il vaut mieux le préserver. Mais nous comptons le récupérer pour le reste de la compétition", a indiqué la même source à l'APS. Pour ce match, l'entraîneur national, Réda Zeguili, a dû composer sans son pivot Moulood Mokrani qui souffre du dos mais qui devrait être récupéré, sans problème, pour le reste de la compétition. Le "vétéran" Hichem Boudrali l'a remplacé alors malgré son âge avancé (37 ans) et a tenu à merveille sa place, en faisant parler son expérience acquise lors des 8 phases finales de coupes d'Afrique des nations disputées. Alger-2014 incluse. Le équipiers de l'excellent Sassi Boultif (4 buts) et du gardien de but Slahdi, omniprésent, pour "sauver la baraque" ont réussi à terminer le match en leur faveur sur le score de 23-19, synonyme de 3^e victoire et de qualification en quarts. Après une journée de repos hier, l'équipe nationale replongera dans la compétition aujourd'hui avec un test contre le Congo puis un autre, le lendemain, face au Maroc avec l'objectif de terminer en tête du groupe.

S.B.

AMICALE DES HANDBALLEURS
Forum sur la construction des séances d'entraînement

L'Amicale des anciens handballeurs d'Alger (Algérie) organise un forum de trois jours à partir d'aujourd'hui et ce, jusqu'à jeudi prochain à l'ISTB de Ben Aknoun. Ce forum sera animé quotidiennement par les deux conférenciers Claude Fleury et Boudriga Tawfik à raison de deux séances par jour : 9h00-10h30 pause 15mn puis 10h45-12h15. Les objectifs de ces conférences sont, entre autres, d'apporter des réponses sur la construction des séances d'entraînement visant la formation du joueur et de la joueuse de handball en proposant durant quatre journées une dialectique nécessaire à la double transformation de l'entraîneur et de l'entraîné. Ce forum s'adresse, selon les organisateurs aux éducateurs, techniciens et entraîneurs. Aux professeurs, étudiants et chercheurs dans le domaine sportif ainsi qu'aux cadres et personnalités du mouvement sportif sans oublier les journalistes.



S.B.

Programme :

- 1 – De la construction à l'animation de la séance attractive ;
- 2 – De la formation à la transformation du joueur et de la joueuse ;
- 3 – L'évolution du jeu ;
- 4 – La dialectique au handball.

LIGUE 1 (16^e JOURNÉE) : JSK 2 - MCEE 0

Les Canaris avertissent l'USMA

Ferrah Menad

Pour le compte de la première journée de la phase retour du championnat Ligue 1, les camarades de Ali Rial, ont fait le plein à domicile devant la formation du MCE Eulma, surtout après le dernier faux pas contre le CSC lors de la dernière journée de la phase aller au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou. Les poulains de l'entraîneur Aït Djoudi sont entrés sur le terrain afin de glaner les trois point de la victoire. D'ailleurs les Ebossé et consorts ont dominé leur vis-à-vis durant toute la rencontre. Dès la deuxième minute de jeu, un coup franc bien botté par Aouedj a failli faire mouche et quelque minute plus tard c'est Yesli qui se trouve seul devant le gardien du MCEE mais son tir passe à côté des bois. Il faut attendre la 15^e minute de jeu pour que Zaâbia ouvre la marque après une jolie passe de Ebossé, trompant le gardien Ousserir. Quelques minutes après, c'est toujours



Zaâbia qui effectue une jolie tête mais le gardien du MCEE d'une jolie claquette a pu dévier le cuir en corner. Sur le score de un but à zéro en faveur des Vert et Jaune, l'arbitre de la rencontre M. Ghorbal a envoyé les 22 acteurs au vestiaire. Après la pause citron, on a assisté au même scénario qu'en première période. Les protégés d'Azzedine Aït Djoudi ont décidé de frapper fort devant

les poulains de Agbou qui sont rentrés sur le terrain afin d'arracher les trois points de la victoire surtout que cette dernière n'a pas été gagnée avec un score lourd depuis le début du championnat. A la 47^e minute de jeu, Ebossé a aggravé la marque du plat du pied et quelques minutes plus tard le milieu récupérateur Bencherif efface deux défenseurs, sert Messadja qui tire

de loin à côté des bois de l'ex-Belouizdadi. Durant le reste de la rencontre, les Vert et Jaune du Djurdjura ont dominé leurs vis-à-vis jusqu'à la fin de la rencontre qui se termine sur le score de deux buts à zéro et dans un fair-play total des 22 acteurs.

FICHE TECHNIQUE

Stade du 1^{er}-Novembre (Tizi-Ouzou)

Affluence moyenne, trio d'arbitrage de M. Ghorbal assisté de MM. Serradj et Charchar

Avertissements : Zaâbia (16^e) (JSK) ; Oussalah (61^e) (MCEE)

Buts : Zaâbia (15^e), Ebossé (46^e) (JSK)

Expulsion : Oussalah (90'+4) (MCEE)

JSK: Asselab, Remache, Bencherif, Rial, Merbah, Sedkaoui (Bencherif 51^e), Yesli, Si Salem (Beziouane 70^e), Aouedj, Ebossé, Zaâbia (Messadja 60^e)

Entraîneur : Aït Djoudi

MCEE : Ousserir, Oussalah, Naâmane, Zeghidi, Berchiche, Bentayeb, Hemami, Derrardja (Benyamina 51^e), Chenihi, Hamiti, Belkheiter

LIGUE 1 / MOB - USMA

Les Crabes, battus sur tapis vert, font appel à la LFP

Le président du MO Béjaïa, Aklil Adrar, a indiqué hier qu'il comptait déposer un recours auprès de la Ligue du football professionnel (LFP) pour demander de rejouer le match perdu sur tapis vert à domicile par son équipe face à l'USM Alger, samedi pour le compte de la 16^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne, accusant l'arbitre Necib de «n'avoir pas appliqué la réglementation». La partie n'est pas allée à son terme à cause d'une panne d'éclairage survenue au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa à la 10^e minute, alors que les Usmites menaient au score 1 à 0 grâce à un but du défenseur Farouk Chafai (7^e).

«Avant que l'USMA ne marque son but, l'arbitre devait arrêter le match, à cause du manque de visibilité sur le terrain. Si c'était le cas, on aurait pu le rejouer en diurne», a déclaré Adrar à



l'APS. «Il devait également revenir sur le terrain après les 45 minutes d'attente pour siffler la fin de la partie, alors qu'il ne l'a pas fait», a-t-il ajouté.

L'arbitre de la rencontre après avoir observé les 45 minutes d'attente a décidé d'arrêter la partie, comme le stipule l'article 63 des règlements du championnat professionnel à propos des rencontres nocturnes. Selon l'article 63, si un match est interrompu à cause de l'obscurité consécutive à une panne

d'électricité, l'arbitre ne pourra arrêter définitivement la partie qu'après avoir observé un délai d'attente de quarante-cinq (45) minutes.

Si le courant n'est pas rétabli dans le délai d'attente fixé, l'arbitre arrête définitivement la rencontre. Si le club visiteur menait au score, il aura le gain du match. Par contre, si c'est le club recevant qui menait au score ou que le résultat était nul au moment de l'interruption de la rencontre, le match sera rejoué le lendemain en diurne. En outre, les frais supplémentaires de séjour de l'équipe visiteuse seront à la charge du club recevant.

Si cette victoire sur tapis vert a arrangé les affaires de l'USMA qui a gardé son fauteuil de leader, ce n'est pas le cas pour les «Crabes», toujours dans l'inconfortable 12^e place au classement général.

LIGUE 1 (16^e) ARRÊT DU MATCH MOB-USMA

Kerbadj : «Les règlements sont clairs, la rencontre ne sera pas rejouée»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a affirmé dimanche que le match MO Béjaïa-USM Ager (0-1), arrêté samedi à cause d'une panne d'éclairage survenue au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa à la 10^e minute, «ne sera pas rejoué», selon les règlements régitant le championnat.

«Je tiens à préciser que le match ne sera pas rejoué, et l'USMA s'adjuge ainsi les trois points de la victoire. Les règlements, dans ce cas de figure sont clairs, et on ne compte pas les bafouer», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition.

La rencontre a été interrompue alors que les Usmites menaient au score 1 à 0 grâce à un but du défenseur Farouk Chafai (7^e). L'arbitre de la rencontre Necib, après avoir observé les 45 minutes d'attente, a décidé d'arrêter la partie, comme le stipule l'article 63 des règlements du championnat professionnel à propos des rencontres nocturnes.

«Selon l'article 63, si un match est inter-

rompu à cause de l'obscurité consécutive à une panne d'électricité, l'arbitre ne pourra arrêter définitivement la partie qu'après avoir observé un délai d'attente de quarante-cinq (45) minutes».

Si le courant n'est pas rétabli dans le délai d'attente fixé, l'arbitre arrête définitivement la rencontre. Selon le même article, si le club visiteur menait au score, il aura le gain du match. En revanche, si c'est le club recevant qui menait au score ou que le résultat était nul au moment de l'interruption de la rencontre, le match sera rejoué le lendemain en diurne. Les frais supplémentaires de séjour de l'équipe visiteuse seront à la charge du club recevant.

Même s'il estime que l'équipe du MOB est victime d'une «faute de gestion», Kerbadj préconise de jouer en diurne désormais au stade de Béjaïa. «Où est le problème de jouer à 15h00 ou 16h00 ? Même si le stade est doté d'éclairage, il n'est pas obligatoire de jouer en nocturne», a-t-il conclu.



CABBA 0 - CSC 1

Les Bordjiens encore battus à domicile

Mouad B.

Cela ne tourne pas rond chez les Bordjiens et leur nouvelle défaite à domicile est venue le rappeler. Encore imprédictifs à domicile face au CSC, les joueurs de Mustapha Biskri ont laissé des points partir à domicile et s'enfoncent un plus dans la crise. L'équipe a fait de son mieux mais peut quand même nourrir quelques regrets.

A l'issue d'une première mi-temps plutôt pauvre en occasions mais qui s'est animée sur la fin avec un tir de Hamid (36^e) qui touche le poteau de Cédric. Mais Zerdab à la 38^e minute, sur un coup franc de 20 mètres inscrit le premier but (0-1). Le CSC mène au score à la pause face au CABBA, ce samedi après-midi au stade du 20-Août de Bordj Bou-Arréridj pour le compte de la 16^e journée du championnat L1.

À la reprise, le CABBA tente de redresser la barre et revenir au score mais en vain. La disposition des joueurs du CSC sur le terrain et leur maîtrise du jeu ont repoussé toutes les tentatives bordjiennes. Même le poteau était là pour accentuer la crise.

Pendant cette période, le CABBA s'est montré trop peu dangereux pour espérer mieux avec un manque de confiance et de dynamisme dans les enchaînements et une qualité technique approximative.

Fiche technique :

Stade : 20-Août 1955 (Bordj Bou-Arréridj),

Les arbitres : Hallalchi, Azrine et Badache.

- But : CSC : Zerdab (38^e)

- Avertissements :

CABBA : Ali Guechi (38^e), Yaya (41^e)

CSC : Zerdab (8^e), Boulamdaïs (52^e)

CABBA : Toual, Maameri, Mansour, Benhamiene, Ali Guechi, Mosrati (Saâdi 57^e), Oudni, Hamimid, Yaya, Mesfar (Benhadouche 64^e) et Bouguerra (Bendrimi 83^e).

Entraîneur : Mustapha Biskri.

CSC : Cédrik, Boulahya, Allag, Maiza, Benaatia (Ziad 89^e), N'Gomo, Berthi, Zerdab (Hdiouche 85^e), Boulemdaïs, Derrag et Bezzaz (Sameur 72^e).

Entraîneur : Simondi.

USM HARRACH

La commission d'homologation bientôt au stade du 1^{er}-Novembre

La commission d'homologation de la Ligue de football professionnel (LFP), inspectera bientôt le stade du 1^{er}-Novembre de Mohammadia, lieu de domiciliation de l'USM Harrach (Ligue 1 algérienne), pour livrer son verdict quant à son homologation ou non pour la suite de la compétition, a affirmé hier le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj. «La commission de discipline se rendra dans les prochains jours au stade du 1^{er}-Novembre pour se prononcer et donner son verdict après l'installation d'une tribune amovible. Le stade n'est pas encore homologué officiellement contrairement à ce que pensent certains», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition.

L'USMH a reçu samedi au stade du 1^{er}-Novembre la formation de la JS Saoura (1-0), en match comptant pour la 16^e journée du championnat de Ligue 1, la première de la phase retour. «Nous avons donné notre accord pour que l'USMH puisse accueillir la JS à domicile, mais il ne s'agit que d'une décision temporaire, en attendant la visite de la commission d'homologation», a-t-il précisé.

Le club d'El Harrach risquait de ne plus jouer à domicile lors de la phase retour du championnat en raison de l'exigüité des tribunes du stade qui ne peuvent pas contenir 10.000 supporters ou plus, comme stipulé dans le cahier de charges régissant le professionnalisme.

APS



GROUPE E

* Source : www.fifa.com

Abordable pour la France et la Suisse



Les équipes...

La Suisse a aisément remporté sa poule dans la Zone Europe avec sept longueurs d'avance sur l'Islande, deuxième. Au Brésil, elle se trouvera de nouveau dans un groupe abordable. La France a poussé les champions du monde et d'Europe espagnols dans leurs derniers retranchements au cours de la compétition préliminaire, avant de se qualifier au forceps en barrage face à l'Ukraine. Malgré cette campagne compliquée, l'équipe de Didier Deschamps compte dans ses rangs certains des meilleurs footballeurs de la planète. De quoi faire trembler des Honduriens beaucoup moins armés et des Équatoriens qui n'ont devancé les Uruguayens que d'une courte tête au terme du marathon qualificatif sud-américain.

LES JOUEURS A SUIVRE

Granit Xhaka (SUI), Xherdan Shaqiri (SUI), Valon Behrami (SUI), Hugo Lloris (FRA), Paul Pogba (FRA), Franck Ribéry (FRA), Karim Benzema (FRA), Walter Ayovi (ECU), Antonio Valencia (ECU), Wilson Palacios (HON), Roger Espinoza (HON).



DANS LE RÉTRO

Suisse 0:0 Honduras, 25 juin 2010, Mangaung/Bloemfontein

La Suisse et le Honduras ne se sont affrontés qu'une seule fois en Coupe du Monde : c'était à Afrique du Sud 2010. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette rencontre n'est pas restée dans les annales. Après avoir entamé la compétition sur les chapeaux de roue, la Nati était tombée en panne d'essence et d'inspiration offensive. On n'aurait pas trouvé mieux que ce nul vierge face à des Catrachos déjà éliminés pour résumer le sentiment de frustration en football. Les deux équipes ont désormais l'occasion de faire table rase du passé et de remettre l'ouvrage sur le métier.

Pour la deuxième phase finale consécutive, la Suisse et le Honduras se retrouvent dans le même groupe. La Nati peut espérer atteindre le second tour en compagnie d'une France qui ne manque pas de stars dans son effectif. Outsider, l'Équateur a éprouvé des difficultés à décrocher un billet direct pour le Brésil. Il fera valoir un jeu basé sur la vitesse et le physique, à l'instar du Honduras. Ce dernier fait figure de Petit Poucet, mais n'oublions pas qu'il a battu le Mexique dans son légendaire Stade Azteca au cours de cette compétition préliminaire.



Match	Date - Heure	Site	Résultat		
9	15/06 13:00	Brasilia	Suisse	-	Équateur
10	15/06 16:00	Porto Alegre	France	-	Honduras
25	20/06 16:00	Salvador	Suisse	-	France
26	20/06 19:00	Curitiba	Honduras	-	Équateur
41	25/06 16:00	Manaus	Honduras	-	Suisse
42	25/06 17:00	Rio De Janeiro	Équateur	-	France

Le saviez-vous ?

La Suisse est la seule équipe à avoir battu l'Espagne au cours de sa période de suprématie qui l'a vue remporter deux Euros consécutifs et une coupe du Monde. Invaincue lors des Euros 2008 et 2012, la Roja avait reçu une leçon de discipline et de rigueur de la part de la Suisse lors de son premier match à Afrique du Sud 2010, à Durban. Archi-dominée dans la possession de balle au stade Moses Mabhida Stadium, la Nati avait réussi à exploiter ses rares occasions en contre pour s'imposer 1:0 grâce à un but de Gelson Fernandes. «La plus belle soirée de l'histoire du football Suisse», n'avait pas hésité à déclarer l'attaquant Blaise Nkufo. Au bout du compte pourtant, l'Espagne avait décroché le sacre mondial et la Suisse n'avait pas réussi à passer la phase de groupes.

LA STAT

1

Une seule équipe du Groupe E a atteint la finale ou le dernier carré d'une Coupe du Monde. La France avait été sacrée championne du monde chez elle en 1998, alors qu'aucun des trois autres membres de la poule n'est allé au-delà des quarts de finale. La Suisse a disputé les quarts de finale à domicile en 1954 et elle a atteint les huitièmes à deux autres reprises (1994 et 2006). L'Équateur s'est qualifié pour les huitièmes en 2006 tandis que le Honduras n'a pas passé le premier tour lors de ses deux participations précédentes à l'épreuve suprême (1982 et 2010).

FIN DE LA VISITE DU PRÉSIDENT MALIEN EN ALGÉRIE

M. Ibrahim Boubacar Keita a quitté Alger hier soir

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, a achevé hier soir sa visite de travail et d'amitié de deux jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le chef de l'Etat malien a été salué à son départ par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et des membres du gouvernement. Au cours de cette visite, le président malien a été reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et s'est entretenu avec le président du Conseil de la nation, Abdekader Bensalah. Il a eu également un entretien avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, élargi par la suite aux membres des deux délégations. La visite du président malien s'inscrit dans le cadre de la tradition de dialogue et de concertation qui unit les deux pays. Elle a été l'occasion d'évaluer les relations entre l'Algérie et le Mali et de dégager les voies et moyens à même d'assurer leur élargissement et leur renforcement. Les deux parties ont également abordé, lors de la visite, les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Algérie Poste obtient une compensation financière pour la fourniture du service universel

Algérie Poste a obtenu hier une compensation financière pour la fourniture du service universel, en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zahra Derdouri.

La cérémonie d'octroi de cette compensation s'est déroulée au siège de l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT). Mme Derdouri a déclaré à la presse, en marge de la cérémonie, que le montant octroyé à Algérie Poste vise à assurer au citoyen un service postal de «qualité et à un prix abordable». La somme octroyée à Algérie Poste dans le cadre du service universel permettra aussi de doter les bureaux de poste de davantage de distributeurs automatiques de billets de banque et d'ouvrir des guichets supplémentaires destinés à certaines catégories de la population notamment les personnes âgées et les handicapés. Le service universel est un instrument d'intégration et d'inclusion nationales car il comprend la construction de nouveaux bureaux de postes là où le nombre d'habitants atteint 6.000, a-t-elle souligné. Le service universel postal, qui permet d'assurer le service public des prestations postales dans un secteur ouvert à la concurrence, est assuré par l'Etat qui a mis en place un fonds spécial à cet effet.

Ce fonds est financé sur la base de 3% du chiffre d'affaires de chaque opérateur intervenant dans le secteur de la poste et des télécommunications, complété par l'apport de l'Etat, qui est défini chaque année dans la loi des finances.

Perdu

Perdu deux griffes au nom de Mefti Ahmed K., conducteur Travaux Publics et Bâtiments i n g é n i e u r d'application en travaux publics et Mefti Ahmed K., conducteur de travaux publics et bâtiments. Décline toute responsabilité quant à leur utilisation frauduleuse.

**MEFTI Ahmed K.
Conducteur Travaux
Publics et Bâtiments**

Le projet de loi sur les mines adopté à la majorité

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté hier à une écrasante majorité le projet de loi sur les mines après avoir fait l'objet de 5 amendements sur les 22 amendements proposés par les députés.

Les représentants du parti du Front de la justice et du développement (FJD) se sont abstenus durant le vote du projet au cours de la séance présidée par le vice-président de l'APN, Ali Hamel.

Les amendements proposés au projet de loi visaient la suppression de certains alinéas de plusieurs articles, la reformulation d'autres articles et l'association des élus locaux au processus de remise des autorisations de prospection et d'exploitation des champs de mines, ainsi que l'annulation d'un article bis portant sur la possibilité de financement par l'Etat de programmes d'exploration des mines.

Les amendements ont concerné également le rajout d'un nouvel article-bis portant sur la possibilité pour le détenteur de l'autorisation minière de présenter une demande au ministre de l'énergie et des



mines au cas où un litige l'opposerait au propriétaire du champ minier, ainsi que l'introduction d'un autre article-bis engagant tout exploitant ou prospecteur d'une mine de verser au préalable une garantie financière au cas où, à la fin des travaux, il n'aurait pas retiré ses engins et son matériel, pour réaménager le périmètre.

Un député a proposé d'intégrer dans la liste des produits miniers le corail et les pierres précieuses qui relèvent d'un système d'autorisations spécial, proposition rejetée par les députés. A l'issue de l'adoption de la loi, le ministre de l'énergie et des

mines, Youcef Yousfi, s'est déclaré «satisfait» du vote de l'Assemblée «qui représente un acquis pour l'économie nationale car il renforce le rôle de l'Etat dans les activités minières, adresse un message d'espoir aux générations montantes et tend à conférer au secteur minier un rôle plus important au développement économique et social du pays».

L'objectif de cette loi qui amende celle promulguée en 2001 vise essentiellement à associer le secteur minier au développement de l'économie nationale, en faire une source importante de richesses et revenus en devises, un pourvoyeur d'emplois, notamment dans les régions les plus reculées et défavorisées, et un pôle de développement. Le nouveau texte vise à créer les conditions idoines pour la relance du secteur à travers un financement suffisant pour l'exploration de nouveaux gisements miniers exploitables commercialement.

A travers cette nouvelle loi, le gouvernement aspire aussi «à augmenter les réserves minières nationales afin de répondre aux besoins de l'économie nationale et d'augmenter le volume des exportations en produits miniers». Le texte de loi introduit aussi une classification distincte pour les mines et les carrières.

FORUM MONDIAL POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (DU 16 AU 18 JANVIER) M. Nouri souligne à Berlin la nécessité de l'action collective

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural Abdelwahab Nouri a appelé lors du Sommet des ministres de l'Agriculture qui s'est tenu samedi à Berlin, à une action internationale afin d'asseoir la transparence et faire face à la spéculation dans les produits agricoles et la volatilité des prix sur le marché international.

M. Nouri a appelé, lors de ce sommet qui s'est déroulé en marge du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture (du 16 au 18 janvier) à «une action collective pour la mise en place de mécanismes destinés à renforcer la coopération internationale en matière de production agricole».

«Cette action est destinée aussi à contrôler le marché international pour assainir la transparence dans les transactions agricoles, en vue de faire face à la spéculation dans les produits agricoles de première nécessité et à la volatilité des prix», selon l'ambassade d'Algérie à Berlin. Le ministre a rappelé, à ce titre, que l'Algérie allait accueillir en février prochain une réunion ministérielle des pays méditerranéens qui ambitionnent de créer un instrument supplémentaire pour l'échange d'informa-

tions et le suivi des opérations dans le domaine agricole.

M. Nouri, a proposé, par ailleurs, d'adopter la langue arabe comme langue de travail lors des prochaines sessions du Sommet des ministres de l'Agriculture. En marge des travaux du sommet, le ministre s'est entretenu avec plusieurs ministres et hauts responsables du secteur agricole dont son homologue allemand M. Hans-Peter Friedrich qui a déclaré que son pays allait renforcer davantage sa coopération dans le domaine agricole. M. Nouri a souhaité, de son côté, que l'Algérie bénéficie du savoir-faire allemand dans toutes les filières agricoles. Le ministre s'est entretenu aussi avec son homologue autrichien Andrä Rupprecht et bulgare Dimitar Grevkov qui compte effectuer, au cours du premier trimestre 2014, une visite en Algérie. Des discussions ont eu lieu également entre M. Nouri et le secrétaire d'Etat argentin à l'Agriculture, Javier Rodriguez sur l'établissement d'un partenariat stratégique qui viendrait couronner la coopération bilatérale jugée dense. Les deux parties ont convenu de renforcer les relations entre l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA) et l'institu-

tut argentin de technologie agricole pour la mise en place de fermes pilotes consacrées au développement des techniques de fourrage, d'élevage bovin et d'amélioration des races locales.

Le ministre s'est entretenu aussi avec le chef de la délégation brésilienne, Marcello Cuxierra et avec son homologue palestinien, Walid Assaf qui a sollicité l'aide de l'Algérie pour faire face aux conséquences des dernières intempéries dans son pays dans le secteur agricole.

M. MOHAMED EL GHAZI, L'A ANNONcé HIER À TIZI-OUZOU Création prochaine d'un observatoire du service public • Cet organisme regroupera la société civile, le mouvement associatif et des organismes publics et parapublics

Le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, M. Mohamed El Ghazi, a annoncé hier à Tizi-Ouzou, la création prochaine d'un observatoire du service public. Un texte réglementaire de création de cette institution qui va impliquer la société civile, le mouvement associatif et des organismes publics et parapublics, est en cours de préparation au niveau du ministère chargé de la Réforme du service public, a-t-il expliqué en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

«Le rôle de cet organisme est de reflécher à l'amélioration du service public et à son devenir en Algérie, à travers un travail d'évaluation de l'impact des mesures déjà engagées et de recensement des dysfonctionnements afin d'y apporter des correctifs», a pré-

cisé M. El Ghazi. Le ministre a informé, à cet égard, que des inspecteurs des ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales et de celui de la Réforme du service public, effectueront des visites inopinées au niveau des wilayas afin de s'enquérir de l'application effective des mesures d'amélioration du service public.

M. El Ghazi a rappelé, par ailleurs, que la création du ministère chargé de la Réforme du service public qu'il gère répond à la volonté du président de la République d'accorder la priorité au fonctionnement des services de l'Etat et au souci de redonner la crédibilité au service public, notamment, par l'amélioration de la qualité des prestations effectuées en direction des citoyens.